



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BO

LE BULLETIN OFFICIEL
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE,
DE LA JEUNESSE
ET DES SPORTS

**Bulletin officiel n° 46
du 8 décembre 2022**

Sommaire

Organisation générale

Formation professionnelle

Structures labellisées Eduform par la commission nationale de labellisation
liste du 9-11-2022 (NOR : MENE2233866K)

Enseignements primaire et secondaire

Livret scolaire

Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat général, du baccalauréat technologique et du baccalauréat
professionnel : modification
arrêté du 9-11-2022 - JO du 24-11-2022 (NOR : MENE2215448A)

Brevet d'initiation aéronautique et certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique

Calendrier de la session 2023
note de service du 3-11-2022 (NOR : MENE2229892N)

Brevet d'initiation à la mer et certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer

Calendrier de la session 2023
note de service du 4-11-2022 (NOR : MENE2231225N)

Baccalauréat général

Évaluation des compétences expérimentales des épreuves de physique-chimie et de sciences de la vie et de la
Terre - Session 2023
note de service du 23-11-2022 (NOR : MENE2230409N)

Personnels

École nationale des sports de montagne et École nationale de voile et des sports nautiques

Procédure de recrutement aux emplois de direction des centres de ressources, d'expertise et de performance
sportive
instruction du 16-11-2022 (NOR : SPOD2231001J)

Mouvement du personnel

Nomination

Secrétaire général de la région académique et de l'académie de Normandie
arrêté 16-11-2022 (NOR : MEND2233088A)

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Normandie-Caen au sein de l'université de Caen
arrêté du 28-11-2022 (NOR : ESRS2233046A)

Informations générales

Jury de concours

Nomination de présidents de jury de divers concours de recrutement et d'un examen professionnel d'avancement de grade dans certains corps de personnels administratifs, sociaux et de santé
arrêté du 7-11-2022 (NOR : MENH2228436A)

Jury de concours

Nomination du président de jury du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - Session 2023
arrêté du 21-11-2022 (NOR : MENH2234209A)

Jury de concours

Nomination de la présidente de jury du concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale - Session 2023
arrêté du 21-11-2022 (NOR : MENH2234211A)

Jury de concours

Nomination du président de jury du concours interne des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ouverts au titre de la session 2023
arrêté du 21-11-2022 (NOR : MENH2234354A)

Jury de concours

Nomination de présidents des jurys des concours internes du Capes avec affectation locale en Guyane - Session 2023
arrêté du 1-12-2022 (NOR : MENH2234985A)

Jury de concours

Nomination de présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du Capes ainsi que des concours correspondants du Cafep, du troisième Cafep et du Caer - Session 2023
arrêté du 1-12-2022 (NOR : MENH2234986A)

Jury de concours

Nomination de présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du Capet ainsi que des concours correspondants du Cafep, du troisième Cafep et du Caer - Session 2023
arrêté du 1-12-2022 (NOR : MENH2234988A)

Jury de concours

Nomination de présidents des jurys des concours externes, internes et troisièmes concours du CAPLP ainsi que des concours correspondants du Cafep et du Caer - Session 2023
arrêté du 1-12-2022 (NOR : MENH2234994A)

Jury de concours

Nomination de présidents des jurys des concours externe, concours interne et troisième concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CPE) - Session 2023
arrêté du 1-12-2022 (NOR : MENH2234998A)

Conseils, comités, commissions

Nomination de membres du jury de certaines classes ou options de classe de l'examen conduisant au diplôme Un des meilleurs ouvriers de France
décision du 16-11-2022 (NOR : MENE2233045S)

Organisation générale

Formation professionnelle

Structures labellisées Eduform par la commission nationale de labellisation

NOR : MENE2233866K

liste du 9-11-2022

MENJ - DGESCO A2-2

1. Structures labellisées

Conformément à l'article 1 de l'arrêté du 18 décembre 2019 relatif aux conditions d'attribution et de retrait du label Eduform, la commission nationale de labellisation du 9 novembre 2022 a arrêté la liste des dernières structures labellisées Eduform :

Académie	Structure	Typologies d'action concernées
Grenoble	GIP FIPAG	<ul style="list-style-type: none"> ■ Formation continue ■ Bilan de compétences ■ Validation des acquis de l'expérience ■ Apprentissage

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
 Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
 La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
 Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Enseignements primaire et secondaire

Livret scolaire

Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat général, du baccalauréat technologique et du baccalauréat professionnel : modification

NOR : MENE2215448A

arrêté du 9-11-2022 - JO du 24-11-2022

MENJ - DGESCO A2-1 - MASA

Vu Code de l'éducation, notamment articles D. 334-10 et D. 336-10 ; arrêté du 4-3-2020 modifié ; avis du Conseil supérieur de l'éducation du 15-9-2022

Article 1 - Les annexes de l'arrêté du 4 mars 2020 susvisé relatives au livret scolaire de la voie générale, au livret scolaire de la voie technologique et au livret scolaire de la voie technologique dans la série sciences et technologies de l'agronomie et du vivant (STAV), sont remplacées par les annexes du présent arrêté.

Article 2 - Les dispositions du présent arrêté sont applicables à compter de la session 2023 du baccalauréat général et technologique.

Article 3 - Le présent arrêté s'applique dans les îles de Wallis et Futuna, en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie.

Article 4 - Le directeur général de l'enseignement scolaire du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et le directeur général de l'enseignement et de la recherche du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait le 9 novembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Pour le ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire, et par délégation,
Le directeur général de l'enseignement et de la recherche,
Benoît Bonaimé

Annexe 1

↳ Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat - voie générale

Annexe 2

↳ Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat - voie technologique hors série STAV

Annexe 3

↳ Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat - voie technologique série sciences et technologies de l'agronomie du vivant (STAV)



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Livret
scolaire**
pour l'examen
du baccalauréat

arrêté du 4 mars 2020 • Modèle septembre 2022

**voie
générale**

Nom de l'élève

Prénoms

Date de naissance

Nom et adresse de l'établissement

1. RÔLE DU LIVRET SCOLAIRE

Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury du baccalauréat. Sa consultation a lieu lors des délibérations qui suivent le premier et le second groupes d'épreuves.

Aux termes des articles D.334-10 et D.336-10 du code de l'éducation, aucun candidat ayant fourni un dossier scolaire ne peut être ajourné sans que le jury ait examiné son dossier. Le visa du président du jury atteste de cette consultation.

Le livret scolaire doit consigner les progrès et les acquis de l'élève dans les enseignements du cycle terminal du lycée. À ce titre, et sans naturellement éluder ses faiblesses, il doit rendre compte avec rigueur et clarté des qualités et capacités propres de l'élève.

L'évaluation porte à la fois sur l'atteinte d'un niveau de connaissances et sur le degré de maîtrise des compétences requises dans les enseignements en référence aux objectifs visés par chacun d'entre eux. C'est pourquoi, le livret scolaire conjugue l'évaluation chiffrée et une approche qualitative des résultats de l'élève.

Les moyennes annuelles renseignées dans le livret scolaire dans les enseignements relevant du contrôle continu, sont prises en compte dans la note du candidat à l'examen du baccalauréat.

2. ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Évaluation chiffrée des résultats

Cette évaluation fait apparaître la progression de l'élève au cours des périodes qui rythment l'année scolaire. Elle situe les résultats de l'élève par rapport à la classe ou au groupe dans lequel il a suivi l'enseignement considéré.

Évaluation des compétences

Elle positionne l'élève dans une échelle de 4 degrés qui mesure le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et de capacité à les mettre en oeuvre, eu égard aux programmes de chaque classe du cycle terminal et aux objectifs de la discipline suivie :

- 1 = compétences non maîtrisées ;
- 2 = compétences insuffisamment maîtrisées ;
- 3 = compétences maîtrisées ;
- 4 = compétences bien maîtrisées.

Concernant les langues vivantes, rassemblées dans une rubrique dédiée, l'échelle comporte 6 degrés, correspondant au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Appréciations des professeurs

Elles explicitent de façon littérale les rapports de l'élève aux apprentissages et mettent en évidence son degré d'intérêt pour le travail et la matière. Sans taire ses faiblesses, elles n'omettent pas de mettre l'accent sur ses forces et capacités, sur la valeur qu'il a acquise.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU PARCOURS ET AUX APPRENTISSAGES DE L'ÉLÈVE

Une page située en fin de livret consigne les éléments marquant le parcours de l'élève dans l'établissement.

Ces rubriques, renseignées par le(s) conseiller(s) principal(aux) d'éducation et le professeur principal, viennent ainsi compléter le profil de l'élève et prennent acte de l'apport éducatif de la vie scolaire dans sa formation.

Le niveau de maîtrise des compétences numériques est également mentionné.

4. AVIS EN VUE DE L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

L'avis de l'équipe pédagogique attribué à chaque élève peut être « très favorable », « favorable » ou « doit faire ses preuves ».

Il appartient au chef d'établissement d'apposer son visa et d'émettre, le cas échéant, des observations, au vu des appréciations des enseignants consignées dans le livret scolaire et après échanges avec l'équipe pédagogique, au sein du conseil de classe notamment.

5. TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNÉES ET DROITS DES PERSONNES

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse recueille, dans le présent livret scolaire, des informations faisant l'objet d'un traitement informatique qui a pour finalité l'aide à l'évaluation et à l'appréciation du candidat pour le jury du baccalauréat au moment des délibérations. Le traitement a également une finalité statistique en vue de permettre la mise en place d'un outil de pilotage pédagogique.

Les destinataires des données et informations à caractère personnel contenues dans le traitement sont, dans le cadre de leurs attributions, dans la limite du besoin d'en connaître et dans les conditions définies ci-après :

- 1/ le président du jury de l'examen du baccalauréat en tant qu'élément d'appréciation au moment des délibérations (sauf le nom, le prénom du candidat ainsi que son établissement d'origine) ;
- 2/ les membres du jury au moment des délibérations en tant qu'outil d'aide à la décision (sauf le nom, le prénom du candidat ainsi que son établissement d'origine) ;
- 3/ le chef de centre d'examen aux fins d'organisation de l'évaluation des candidats ;
- 4/ les agents habilités de la division des examens et concours de l'académie aux fins d'organisation de l'examen du baccalauréat ;
- 5/ le président de la commission de discipline du baccalauréat en cas de sanction dans le cadre d'une procédure disciplinaire liée à l'examen du baccalauréat ;
- 6/ les agents habilités du service statistique ministériel à des fins exclusivement statistiques ;
- 7/ les agents habilités des services statistiques académiques à des fins exclusivement statistiques.

L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui concernent l'élève. L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur peut alors exercer ce droit en en faisant la demande par tout moyen écrit (en particulier par un formulaire prévu à cet effet) au chef d'établissement.

L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur peut également, pour des motifs légitimes dûment justifiés, s'opposer au traitement des données le concernant.

Nom de l'élève

Prénoms

Date de naissance

Scolarité au collège et au lycée

Classes ⁽¹⁾	Année scolaire	Établissement	Commune ⁽²⁾
6^e			
⁽³⁾			
5^e			
⁽³⁾			
4^e			
⁽³⁾			
3^e			
⁽³⁾			
2^{nde}			
⁽³⁾			
1^{re}			
⁽³⁾			
Terminale			
⁽³⁾			

(1) Signaler le cas échéant, la scolarité effectuée en section européenne ou de langue orientale (SELO), en section binationale (SB) ou en section internationale (SI) en précisant la langue de la section.

(2) En cas d'études par correspondance, indiquer le domicile de l'élève.

(3) La seconde ligne de chaque classe est prévue pour un éventuel redoublement.

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées									
ENSEIGNEMENTS COMMUNS													
FRANÇAIS	Moyennes		Effectif du groupe :			Savoir lire de manière approfondie en vue de l'étude des œuvres							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser des connaissances et une culture littéraires							
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement							
	3 ^e tr.					S'exprimer à l'écrit avec correction, clarté et rigueur							
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			S'exprimer à l'oral avec correction, clarté et rigueur							
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	Moyennes		Effectif du groupe :			Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux et contextualiser							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser et exploiter des documents							
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'écrit et à l'oral							
	3 ^e tr.					Comprendre et réaliser des représentations cartographiques							
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :										
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - OBLIGATOIRE	Moyennes		Effectif du groupe :			Réaliser des performances motrices optimales							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Adapter son déplacement à l'environnement							
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Réaliser et soigner une prestation corporelle							
	3 ^e tr.					Conduire de façon responsable un affrontement collectif et interindividuel							
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Développer ses ressources et entretenir sa santé à travers l'activité physique							

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
ENSEIGNEMENTS COMMUNS										
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :			S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Identifier et analyser le caractère scientifique d'une argumentation				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser ses connaissances				
	3 ^e tr.					Organiser son travail dans le cadre d'une démarche de projet scientifique				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :			Mobiliser les connaissances, méthodes et outils				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Raisonner, argumenter, démontrer en exerçant un regard critique				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Travailler en équipe				
	3 ^e tr.									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							
LVA et LVB La LVA et la LVB du tronc commun sont présentées dans une rubrique dédiée aux langues vivantes en page 15										

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ															
ARTS	Moyennes		Effectif du groupe :		Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Percevoir, analyser, comprendre, problématiser pour développer une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques									
	3 ^e tr.					Situer les œuvres étudiées dans leurs contextes de création et de diffusion et les mettre en lien avec d'autres domaines de la création									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'oral										
BIOLOGIE-ÉCOLOGIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Compétences générales :										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mobiliser des connaissances scientifiques, les inscrire dans une perspective historique et évolutive										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, extraire et exploiter des données scientifiques, l'information utile									
	3 ^e tr.					Raisonner, argumenter, démontrer en exerçant un regard critique									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents										
						Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents									
						Compétences expérimentales :									
					Mettre en œuvre un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et de l'environnement										
					Analyser un problème, concevoir un protocole										
					Valider ou invalider une hypothèse, des résultats d'expérience										

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)						
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées												
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ																
EDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES	Moyennes		Effectif du groupe :		S'engager, individuellement et collectivement, pour atteindre son plus haut niveau de performance											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Procéder à l'analyse et rendre compte d'expériences diverses relatives aux activités physiques, sportives et artistiques pour spécifier et enrichir son parcours de formation										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	A l'écrit, mobiliser des connaissances de différents domaines pour discuter de sa pratique et de la pratique sportive										
	3 ^e tr.					A l'oral, mobiliser des connaissances de différents domaines pour discuter de sa pratique et de la pratique sportive										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Concevoir, mettre en œuvre et évaluer, au sein d'un collectif, un projet relatif aux activités physiques, sportives et artistiques.											
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	Moyennes		Effectif du groupe :		Exploiter, confronter et synthétiser des informations											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Se documenter et mobiliser les connaissances exigibles										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'écrit										
	3 ^e tr.					Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'oral										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Comprendre et réaliser des représentations cartographiques											
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Comprendre, analyser et interpréter des œuvres, des textes et des idées											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser des connaissances et une culture littéraire et philosophique										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Organiser sa pensée pour questionner et argumenter avec justesse et efficacité										
	3 ^e tr.					S'exprimer à l'écrit de manière correcte, claire et rigoureuse										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		S'exprimer à l'oral de manière correcte, claire et rigoureuse											

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ										
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIONALES LANGUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Mettre en relation des œuvres diverses en fonction d'une thématique					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser ses connaissances culturelles ou interculturelles pour éclairer une thématique				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement dans une langue étrangère ou régionale à l'écrit				
	3 ^e tr.					Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement dans une langue étrangère ou régionale à l'oral				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Approfondir l'étude de la langue et l'articuler à la culture				
LITTÉRATURE ET LANGUES DE L'ANTIQUITÉ LANGUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Donner une traduction personnelle					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser lexicque et grammaire pour comprendre et commenter un texte authentique simple				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour mettre en évidence l'héritage culturel grec et romain				
	3 ^e tr.					Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement à l'oral				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							
MATHÉMATIQUES	Moyennes		Effectif du groupe :		Mener une recherche de façon autonome					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Modéliser, faire une simulation, valider ou invalider un modèle				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Représenter, choisir un cadre, changer de registre				
	3 ^e tr.					Calculer, appliquer des techniques, mettre en œuvre des algorithmes				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Raisonner, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer				
						Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents				
					Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents					

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)						
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées												
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ																
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	Moyennes		Effectif du groupe :		Raisonnement, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents										
	3 ^e tr.					Concevoir et réaliser une solution informatique en réponse à un problème										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Décrire et expliquer une situation, un système, un programme										
						Avoir conscience des enjeux et responsabilités sociétaux induits par le numérique et ses usages										
PHYSIQUE-CHIMIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Compétences générales :											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution										
	3 ^e tr.					Conduire une démarche : exploiter des données, calculer, représenter										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique										
						Communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de représentation appropriés										
						Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de représentation appropriés										
						Compétences expérimentales :										
					Analyser un problème et concevoir un protocole											
					Réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement											
					Valider une hypothèse, un résultat d'expérience											

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ															
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	Moyennes	Effectif du groupe :		Compétences générales :											
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mobiliser et organiser ses connaissances pour répondre à une question ou à un problème scientifique											
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, extraire et exploiter l'information utile										
	3 ^e tr.				Raisonner, argumenter, conclure en exerçant des démarches scientifiques et un sens critique										
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents											
					Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents										
					Argumenter des choix en matière de santé et d'environnement en prenant en compte des arguments scientifiques										
					Compétences expérimentales :										
					Analyser un problème, concevoir une stratégie de résolution et en prévoir les résultats										
					Mettre en œuvre un protocole dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement										
Présenter et exploiter des démarches et des résultats pour discuter de la validité d'une hypothèse															

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ										
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR(E)	Moyennes		Effectif du groupe :			Créer des produits innovants				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser les produits existants pour appréhender leur complexité				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Modéliser les produits pour prévoir leurs performances				
	3 ^e tr.					Valider les performances d'un produit par les expérimentations et les simulations numériques				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			S'informer, choisir, produire de l'information pour communiquer au sein d'une équipe ou avec des intervenants extérieurs				
						Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de représentation appropriés				
SCIENCES ÉCO-NOMIQUES ET SOCIALES	Moyennes		Effectif du groupe :			Mobiliser les connaissances exigibles				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser et exploiter des documents				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Construire une argumentation et un raisonnement rigoureux				
	3 ^e tr.					Maîtriser son expression écrite				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Maîtriser son expression orale				

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS										
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE	Moyennes		Effectif du groupe :		Pratiquer la langue directe et/ou différée					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Visionner en exploitant des informations dans le contexte culturel et linguistique donné				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Utiliser lexique et grammaire pour comprendre et commenter un discours ou un support authentique				
	3 ^e tr.					Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour apporter un éclairage sur l'héritage culturel sourd				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							
Langues et cultures de l'Antiquité GREC - OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :		Donner une traduction personnelle					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser lexique et grammaire pour comprendre et commenter un texte authentique simple				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour mettre en évidence l'héritage culturel grec				
	3 ^e tr.									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							
Langues et cultures de l'Antiquité LATIN - OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :		Donner une traduction personnelle					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser lexique et grammaire pour comprendre et commenter un texte authentique simple				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour mettre en évidence l'héritage culturel romain				
	3 ^e tr.									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS										
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - OPTIONNEL	Moyennes	Effectif du groupe :		Connaître, analyser et rendre compte de sa pratique						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Élaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques et sportives						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Savoir actualiser sa connaissance de la pratique dans la société					
	3 ^e tr.				Connaître les activités physiques, sportives et artistiques (APSA), leurs fondements, leur histoire					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
ARTS OPTIONNEL	Moyennes	Effectif du groupe :		Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Percevoir, analyser, comprendre, problématiser pour développer une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques					
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS										
HIPPOLOGIE ET ÉQUITATION	Moyennes	Effectif du groupe :		Acquérir les attitudes et actions du cavalier (monter à cheval, s'équilibrer, indépendance des aides)						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Contrôler et gérer les allures (avancer, ralentir, réaliser des transitions, arrêter)						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Contrôler et gérer les trajectoires (diriger, réaliser des trajectoires de qualité)					
	3 ^e tr.				Mobiliser des connaissances en hippologie (connaître des bases d'hippologie, établir les liens entre les connaissances fondamentales et le fonctionnement du cheval)					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Prendre soin du cheval et veiller à sa sécurité (réaliser un pansage et une préparation du cheval de qualité, prendre en compte les éléments de sécurité, autour et à cheval, respecter les bases du bien-être animal)						
PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES DANS LE DOMAINE CHOISI	Moyennes	Effectif du groupe :		Acquérir une culture dans le domaine choisi						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Développer le jugement et la créativité par des pratiques individuelles et collectives dans le domaine choisi						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Maîtriser des outils, des techniques et des langages spécifiques au domaine choisi					
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
AGRONOMIE-ÉCONOMIE-TERRITOIRES	Moyennes	Effectif du groupe :		Conduire un diagnostic territorial						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Exercer son esprit critique sur des enjeux liés aux bioressources						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Conduire une démarche, un projet					
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
LVC	La LVC optionnelle est présentée dans une rubrique dédiée aux langues vivantes en page 16									

Classe de première

LANGUES VIVANTES

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement						Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeurs	
	Élève	Groupe	Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise								
			A1	A2	B1	B2	C1	C2			
Enseignements obligatoires de langues vivantes											
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVA)	Moyennes		Effectif du groupe :			Niveau atteint en fin d'année scolaire					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.					Expression écrite					
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction					
									NIVEAU GLOBAL		
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVB)						A1	A2	B1	B2	C1	C2
	Moyennes		Effectif du groupe :			Niveau atteint en fin d'année scolaire					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.					Expression écrite					
an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction						
									NIVEAU GLOBAL		

Classe de première

LANGUES VIVANTES

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement	Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeurs						
	Élève	Groupe	<p>Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) :</p> <p>A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise</p>								
			<table border="1"> <tr> <td>A1</td> <td>A2</td> <td>B1</td> <td>B2</td> <td>C1</td> <td>C2</td> </tr> </table>	A1	A2	B1	B2	C1	C2		
A1	A2	B1	B2	C1	C2						

Enseignement optionnel de langues vivantes

LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVC)	Moyennes		Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire						
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.					Compréhension de l'oral					
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Expression écrite					
.....					Expression orale en continu et en interaction						
					NIVEAU GLOBAL						

Classe de première

MOBILITE SCOLAIRE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

PAYS D'ACCUEIL	Évaluation permettant d'inscrire la mention « mobilité » sur le diplôme du baccalauréat	Evaluation globale sur le parcours de mobilité de l'élève					Appréciation générale sur le niveau d'implication de l'élève dans son projet et la qualité de son travail	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Titre du rapport de mobilité	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
DUREE DE LA MOBILITE	Qualité de la présentation (6 points sur 20)	Définir et organiser, en amont du départ, les modalités et les étapes du projet de mobilité						
	Traitement du thème choisi (6 points sur 20)	Enrichir ses connaissances et compétences grâce à sa période de mobilité						
	Réflexion (8 points sur 20)	Mobiliser les acquis de son expérience dans la préparation de son rapport						
	Note globale sur 20	Communiquer à l'écrit et à l'oral sur sa mobilité						

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		Compétences attendues :	1	2	3	4			
SECTIONS LINGUISTIQUES											
SECTIONS EUROPÉENNES OU DE LANGUES ORIENTALES LANGUE DNL	Moyennes		Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section						
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section					
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section					
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la section					
LANGUE DNL	Moyennes		Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée						
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)				
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4						
SECTIONS LINGUISTIQUES														
CLASSE BFI PARCOURS CONNAISSANCE DU MONDE LANGUE (LVA) :	Moyennes		Effectif du groupe :		Se documenter : - Mobiliser les connaissances et les ressources utiles au traitement des questions vives du monde contemporain - Sélectionner les informations nécessaires à la construction et à la conduite de son projet partenarial									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser : - Analyser et exploiter des informations, des ressources et des documents - Définir et organiser les modalités et les étapes du projet partenarial								
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Communiquer : - Communiquer à l'écrit et à l'oral dans la langue de la section pour rendre compte des enjeux du monde contemporain - Exprimer son opinion ; identifier et comprendre des points de vue différents ; - Présenter oralement les premières étapes de son projet et les choix opérés								
	3 ^e tr.													
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :											
CLASSE BFI PARCOURS APPROFONDISSEMENT CULTUREL ET LINGUISTIQUE LANGUE :	Moyennes		Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée								
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée								
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée								
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée								

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
SECTIONS LINGUISTIQUES										
CLASSE BFI PARCOURS DNL1 HISTOIRE-GEOGRAPHIE LANGUE (LVA) :	Moyennes		Effectif du groupe :			Mobiliser les connaissances exigibles en histoire et en géographie dans le contexte linguistique et culturel de la section				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Rechercher, exploiter, confronter et synthétiser des informations dans le cadre biculturel de la section				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer un discours construit et argumenté à l'écrit et à l'oral				
	3 ^e tr.					Analyser et exploiter des documents				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Comprendre et réaliser des représentations cartographiques				
CLASSE BFI PARCOURS DNL1 ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE LANGUE (LVA) : CHINOIS	Moyennes		Effectif du groupe :			Mener une recherche de façon autonome				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Modéliser, faire une simulation, valider ou invalider un modèle				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Représenter, choisir un cadre, changer de registre				
	3 ^e tr.					Calculer, appliquer des techniques, mettre en œuvre des algorithmes				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Raisonner, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents dans le contexte linguistique et culturel				
CLASSE BFI PARCOURS DNL2 LANGUE :	Moyennes		Effectif du groupe :			Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section				
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la section				

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
ENSEIGNEMENTS COMMUNS										
PHILOSOPHIE	Moyennes		Effectif du groupe :			Lire et étudier de manière suivie, expliquer et questionner des textes et des œuvres philosophiques ; mobiliser avec pertinence les connaissances acquises par la lecture et l'étude de textes et d'œuvres philosophiques.				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Circonscrire les questions dont la réponse requiert une réflexion préalable ; examiner ses idées et ses connaissances pour en éprouver le bien-fondé.				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Décrire précisément les réalités naturelles et humaines.				
	3 ^e tr.					Analyser les notions et élaborer les concepts.				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Confronter et ordonner les différents points de vue sur un problème avant d'y apporter une solution appropriée ; justifier ce qu'il affirme ou nie et émettre des propositions et arguments élaborés et instruits en connaissance de cause.				
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	Moyennes		Effectif du groupe :			Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux et contextualiser				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser et exploiter des documents				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'écrit et à l'oral				
	3 ^e tr.					Comprendre et réaliser des représentations cartographiques				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - OBLIGATOIRE	Moyennes		Effectif du groupe :			Réaliser des performances motrices optimales				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Adapter son déplacement à l'environnement				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Réaliser et soigner une prestation corporelle				
	3 ^e tr.					Conduire de façon responsable un affrontement collectif et interindividuel				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Développer ses ressources et entretenir sa santé à travers l'activité physique				

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
				1	2	3	4								
ENSEIGNEMENTS COMMUNS															
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :		S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Identifier et analyser le caractère scientifique d'une argumentation									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser ses connaissances									
	3 ^e tr.					Organiser son travail dans le cadre d'une démarche de projet scientifique									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Mobiliser les connaissances, méthodes et outils										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Raisonnement, argumenter, démontrer en exerçant un regard critique									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Travailler en équipe									
	3 ^e tr.														
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												
LVA et LVB	La LVA et la LVB du tronc commun sont présentées dans une rubrique dédiée aux langues vivantes en page 34														

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ															
ARTS	Moyennes		Effectif du groupe :		Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique									
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Percevoir, analyser, comprendre, problématiser pour développer une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques									
	3 ^e tr.					Situer les œuvres étudiées dans leurs contextes de création et de diffusion et les mettre en lien avec d'autres domaines de la création									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'oral									
BIOLOGIE-ÉCOLOGIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Compétences générales :										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser des connaissances scientifiques, les inscrire dans une perspective historique et évolutive									
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Rechercher, extraire et exploiter des données scientifiques, l'information utile									
	3 ^e tr.					Raisonner, argumenter, démontrer en exerçant un regard critique									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents									
						Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents									
						Compétences expérimentales :									
Mettre en œuvre un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et de l'environnement															
Analyser un problème, concevoir un protocole															
					Valider ou invalider une hypothèse, des résultats d'expérience										

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ										
EDUCATION PHYSIQUE, PRATIQUES ET CULTURE SPORTIVES	Moyennes	Effectif du groupe :			S'engager, individuellement et collectivement, pour atteindre son plus haut niveau de performance					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Procéder à l'analyse et rendre compte d'expériences diverses relatives aux activités physiques, sportives et artistiques pour spécifier et enrichir son parcours de formation					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	A l'écrit, mobiliser des connaissances de différents domaines pour discuter de sa pratique et de la pratique sportive					
	3 ^e tr.				A l'oral, mobiliser des connaissances de différents domaines pour discuter de sa pratique et de la pratique sportive					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Concevoir, mettre en œuvre et évaluer, au sein d'un collectif, un projet relatif aux activités physiques, sportives et artistiques.					
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE, GÉOPOLITIQUE ET SCIENCES POLITIQUES	Moyennes	Effectif du groupe :			Exploiter, confronter et synthétiser des informations					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Se documenter et mobiliser les connaissances exigibles					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'écrit					
	3 ^e tr.				Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'oral					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Comprendre et réaliser des représentations cartographiques					
HUMANITÉS, LITTÉRATURE ET PHILOSOPHIE	Moyennes	Effectif du groupe :			Comprendre, analyser et interpréter des œuvres, des textes et des idées					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser des connaissances et une culture littéraire et philosophique					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Organiser sa pensée pour questionner et argumenter avec justesse et efficacité					
	3 ^e tr.				S'exprimer à l'écrit de manière correcte, claire et rigoureuse					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			S'exprimer à l'oral de manière correcte, claire et rigoureuse					

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ										
LANGUES, LITTÉRATURES ET CULTURES ÉTRANGÈRES ET RÉGIO- NALES LANGUE	Moyennes		Effectif du groupe :			Mettre en relation des œuvres diverses en fonction d'une thématique				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser ses connaissances culturelles ou interculturelles pour éclairer une thématique				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement dans une langue étrangère ou régionale à l'écrit				
	3 ^e tr.					Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement dans une langue étrangère ou régionale à l'oral				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Approfondir l'étude de la langue et l'articuler à la culture				
LITTÉRATURE ET LANGUES DE L'ANTIQUITÉ LANGUE	Moyennes		Effectif du groupe :			Donner une traduction personnelle				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser lexic et grammaire pour comprendre et commenter un texte authentique simple				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour mettre en évidence l'héritage culturel grec et romain				
	3 ^e tr.					Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement à l'oral				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							
MATHÉ- MATIQUES	Moyennes		Effectif du groupe :			Mener une recherche de façon autonome				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Modéliser, faire une simulation, valider ou invalider un modèle				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Représenter, choisir un cadre, changer de registre				
	3 ^e tr.					Calculer, appliquer des techniques, mettre en œuvre des algorithmes				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Raisonner, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer				
						Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents				
					Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents					

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées									
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ													
NUMÉRIQUE ET SCIENCES INFORMATIQUES	Moyennes		Effectif du groupe :			Raisonner, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents							
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents							
	3 ^e tr.					Concevoir et réaliser une solution informatique en réponse à un problème							
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Décrire et expliquer une situation, un système, un programme							
						Avoir conscience des enjeux et responsabilités sociétaux induits par le numérique et ses usages							
PHYSIQUE-CHIMIE	Moyennes		Effectif du groupe :			Compétences générales :							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile							
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution							
	3 ^e tr.					Conduire une démarche : exploiter des données, calculer, représenter							
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique							
						Communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés							
						Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de représentation appropriés							
						Compétences expérimentales :							
						Analyser un problème et proposer un protocole							
						Réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement							
					Valider une hypothèse, un résultat d'expérience								

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées								
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ												
SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	Moyennes		Effectif du groupe :		Compétences générales :							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser et organiser ses connaissances pour répondre à une question ou à un problème scientifique						
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, extraire et exploiter l'information utile						
	3 ^e tr.					Raisonner, argumenter, conclure en exerçant des démarches scientifiques et un sens critique						
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents						
						Communiquer sur ses démarches, ses résultats et ses choix à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents						
						Argumenter des choix en matière de santé et d'environnement en prenant en compte des arguments scientifiques						
						Compétences expérimentales :						
						Analyser un problème, concevoir une stratégie de résolution et en prévoir les résultats						
						Mettre en œuvre un protocole dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement						
					Présenter et exploiter des démarches et des résultats pour discuter de la validité d'une hypothèse							

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées							
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ											
SCIENCES DE L'INGÉNIEUR ET COMPLEMENT DE SCIENCES PHYSIQUES	Moyennes	Effectif du groupe :			Compétences relevant des sciences de l'ingénieur :						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Créer des produits innovants						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser les produits existants pour appréhender leur complexité						
	3 ^e tr.				Modéliser les produits pour prévoir leurs performances						
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Valider les performances d'un produit par les expérimentations et les simulations numériques						
					S'informer, choisir, produire de l'information pour communiquer au sein d'une équipe ou avec des intervenants extérieurs						
					Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de représentation appropriés						
					Compétences relevant des sciences physiques :						
					Mobiliser à bon escient les connaissances, méthodes et outils						
					Rechercher, extraire et exploiter l'information utile						
					Analyser, raisonner et faire preuve d'esprit critique						
					Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents						
					Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents						
					Analyser un problème et concevoir un protocole expérimental						
					Mettre en œuvre un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement						
				Valider ou invalider une hypothèse, un résultat d'expérience							

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4			
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ											
SCIENCES ÉCO- NOMIQUES ET SOCIALES	Moyennes		Effectif du groupe :		Mobiliser les connaissances exigibles						
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser et exploiter des documents					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Construire une problématique et une argumentation rigoureuses					
	3 ^e tr.					Maîtriser son expression écrite					
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Maîtriser son expression orale					

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée				Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe			Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
					1	2	3	4			
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS											
MATHÉ- MATIQUES COMPLÉ- MENTAIRES	Moyennes		Effectif du groupe :								
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^o tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^o tr.										
	an- née		Moyenne annuelle du groupe :								
MATHÉ- MATIQUES EXPERTES	Moyennes		Effectif du groupe :								
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^o tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^o tr.										
	an- née		Moyenne annuelle du groupe :								
DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEM- PORAIN	Moyennes		Effectif du groupe :								
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^o tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^o tr.										
	an- née		Moyenne annuelle du groupe :								

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS															
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE	Moyennes		Effectif du groupe :		Pratiquer la langue directe et/ou différée										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Visionner en exploitant des informations dans le contexte culturel et linguistique donné									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Utiliser lexique et grammaire pour comprendre et commenter un discours ou un support authentique									
	3 ^e tr.					Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour apporter un éclairage sur l'héritage culturel sourd									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												
Langues et cultures de l'Antiquité GREC - OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :		Donner une traduction personnelle										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser lexique et grammaire pour comprendre et commenter un texte authentique simple									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour mettre en évidence l'héritage culturel grec									
	3 ^e tr.														
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												
Langues et cultures de l'Antiquité LATIN - OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :		Donner une traduction personnelle										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser lexique et grammaire pour comprendre et commenter un texte authentique simple									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour mettre en évidence l'héritage culturel romain									
	3 ^e tr.														
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS										
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :			Connaître, analyser et rendre compte				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Élaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques et sportives				
	2 ^o tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Savoir actualiser sa connaissance de la pratique de la société				
	3 ^o tr.					Connaître les activités physiques, sportives et artistiques (APSA), leurs fondements, leur histoire				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Élaborer, mettre en œuvre, seul ou en groupe, une étude, liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des activités physiques sportives artistiques				
						Soutenir son dossier d'étude devant un jury				
ARTS OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :			Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique				
	2 ^o tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Percevoir, analyser, comprendre, problématiser pour développer une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques				
	3 ^o tr.					Situer les œuvres étudiées dans leurs contextes de création et de diffusion et les mettre en lien avec d'autres domaines de la création				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS										
HIPPOLOGIE ET ÉQUITATION	Moyennes	Effectif du groupe :			Acquérir les attitudes et actions du cavalier (monter à cheval, s'équilibrer, indépendance des aides)					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Contrôler et gérer les allures (avancer, ralentir, réaliser des transitions, arrêter)					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Contrôler et gérer les trajectoires (diriger, réaliser des trajectoires de qualité)					
	3 ^e tr.				Mobiliser des connaissances en hippologie (connaître des bases d'hippologie, établir les liens entre les connaissances fondamentales et le fonctionnement du cheval)					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Prendre soin du cheval et veiller à sa sécurité (réaliser un pansage et une préparation du cheval de qualité, prendre en compte les éléments de sécurité, autour et à cheval, respecter les bases du bien-être animal)					
PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES DANS LE DOMAINE CHOISI	Moyennes	Effectif du groupe :			Acquérir une culture dans le domaine choisi					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Développer le jugement et la créativité par des pratiques individuelles et collectives dans le domaine choisi					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Maîtriser des outils, des techniques et des langages spécifiques au domaine choisi					
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
AGRONOMIE-ÉCONOMIE-TERRITOIRES	Moyennes	Effectif du groupe :			Conduire un diagnostic territorial					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Exercer son esprit critique sur des enjeux liés aux bioressources					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Conduire une démarche, un projet					
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
LVC	La LVC optionnelle est présentée dans une rubrique dédiée aux langues vivantes en page 35									

Classe de terminale

LANGUES VIVANTES

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement							Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeurs		
	Élève	Groupe		Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise										
				A1	A2	B1	B2*	C1	C2					
Enseignements obligatoires de langues vivantes														
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVA) 	Moyennes		Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire en vue de l'attestation de langues vivantes									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit								
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Compréhension de l'oral								
	3 ^e tr.					Expression écrite								
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction								
					NIVEAU GLOBAL									
				A1	A2	B1*	B2	C1	C2					
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVB) 	Moyennes		Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire en vue de l'attestation de langues vivantes									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit								
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Compréhension de l'oral								
	3 ^e tr.					Expression écrite								
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction								
					NIVEAU GLOBAL									

*Niveau attendu à la fin des études du 2nd degré (art. D.312-16 du code de l'éducation)

Classe de terminale

LANGUES VIVANTES

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement						Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeurs	
	Élève	Groupe	Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise								
			A1	A2	B1*	B2	C1	C2			
Enseignement optionnel de langues vivantes											
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVC)	Moyennes		Effectif du groupe :			Niveau atteint en fin d'année scolaire					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.					Expression écrite					
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction					
.....											
					NIVEAU GLOBAL						

*Niveau fixé par l'arrêté du 17 janvier 2019 relatif au Programme d'enseignement commun et optionnel de langues vivantes de la classe de seconde générale et technologique et des classes de première et terminale des voies générale et technologique

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
SECTIONS LINGUISTIQUES															
SECTIONS EUROPÉENNES OU DE LANGUES ORIENTALES	Moyennes		Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section									
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la section									
	Evaluation spécifique de DNL	Note Finale			Composée de :					Notes					
				Interrogation orale en langue (80%)											
				Note de scolarité (20%)											
LANGUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée									
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée									
	Evaluation spécifique de DNL	Note Finale			Composée de :					Notes					
				Interrogation orale en langue (80%)											
				Note de scolarité (20%)											

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues :	1	2	3	4		
SECTIONS LINGUISTIQUES										
SECTION LANGUE HISTOIRE- GÉOGRAPHIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Comprendre et réaliser des représentations cartographiques					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mobiliser les connaissances exigibles en histoire et en géographie dans le contexte linguistique et culturel de la section					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser et exploiter des documents				
	3 ^e tr.					Rechercher, exploiter, confronter et synthétiser des informations dans le cadre biculturel de la section				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Développer un discours construit et argumenté à l'écrit et à l'oral				
SECTION LANGUE LANGUE ET LITTÉRATURE	Moyennes		Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Lire et comprendre des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée				
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée				

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
SECTIONS LINGUISTIQUES															
CLASSE BFI PARCOURS CONNAISSANCE DU MONDE (LVA) LANGUE :	Moyennes		Effectif du groupe :		Se documenter : - Mobiliser les connaissances et les ressources utiles au traitement des questions vives du monde contemporain - Sélectionner les informations nécessaires à la construction et à la conduite de son projet partenarial										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser : - Analyser et exploiter des informations, des ressources et des documents - Définir et organiser les modalités et les étapes du projet partenarial Réaliser et finaliser le projet partenarial									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Communiquer : - Communiquer à l'écrit et à l'oral dans la langue de la section pour rendre compte des enjeux du monde contemporain - Exprimer son opinion ; identifier et comprendre des points de vue différents ; - Présenter oralement les premières étapes de son projet et les choix opérés									
	3 ^e tr.														
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												
CLASSE BFI PARCOURS APPROFONDISSEMENT CULTUREL ET LINGUISTIQUE LANGUE :	Moyennes		Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée									
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus littéraires et civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée									

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)			
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées												
SECTIONS LINGUISTIQUES																
CLASSE BFI PARCOURS DNL1 HISTOIRE-GEOGRAPHIE LANGUE (LVA) :	Moyennes		Effectif du groupe :		Mobiliser les connaissances exigibles en histoire et en géographie dans le contexte linguistique et culturel de la section											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Rechercher, exploiter, confronter et synthétiser des informations dans le cadre biculturel de la section										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer un discours construit et argumenté à l'écrit et à l'oral										
	3 ^e tr.					Analyser et exploiter des documents										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Comprendre et réaliser des représentations cartographiques										
CLASSE BFI PARCOURS DNL1 ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE LANGUE (LVA) : CHINOIS	Moyennes		Effectif du groupe :		Mener une recherche de façon autonome											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Modéliser, faire une simulation, valider ou invalider un modèle										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Représenter, choisir un cadre, changer de registre										
	3 ^e tr.					Calculer, appliquer des techniques, mettre en œuvre des algorithmes										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Raisonnement, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer										
					Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents dans le contexte linguistique et culturel											
CLASSE BFI PARCOURS DNL2 LANGUE :	Moyennes		Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section										
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la section										
					Note											
					Evaluation spécifique orale											

Informations relatives au parcours et aux apprentissages de l'élève

CYCLE TERMINAL

Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement

*partie complétée par le conseiller principal d'éducation (CPE)
chaque case est cochée une seule fois, en première ou en terminale*

- Délégué de classe
- Éco-délégué
- Représentation lycéenne (CA, CVL, CESCE, etc.) préciser : _____
- Autres (artistique, culturel, Mare Nostrum, scientifique, social, sportif, etc.) préciser : _____

Observations éventuelles : on s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

CLASSE DE PREMIÈRE

Avis de l'équipe pédagogique et du conseiller principal d'éducation sur l'investissement de l'élève (notamment dans le cadre du « parcours avenir ») et sa participation à la vie du lycée

On s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

CLASSE DE TERMINALE

Avis de l'équipe pédagogique et du conseiller principal d'éducation sur l'investissement de l'élève (notamment dans le cadre du « parcours avenir ») et sa participation à la vie du lycée

On s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

Compétences numériques (PIX)

Domaine	Compétence	Niveaux								
		Compé- tence non certifiée	1	2	3	4	5	6	7	8
INFORMATION ET DONNÉES	Compétence 1.1 : Mener une recherche ou veille d'information									
	Compétence 1.2 : Gérer des données									
	Compétence 1.3 : Traiter des données									
COMMUNICATION ET COLLABO- RATION	Compétence 2.1 : Interagir									
	Compétence 2.2 : Partager et publier									
	Compétence 2.3 : Collaborer									
	Compétence 2.4 : S'insérer dans un monde numérique									
CRÉATION DE CONTENU	Compétence 3.1 : Développer des documents à contenu majoritairement textuel									
	Compétence 3.2 : Développer des documents visuels ou sonores									
	Compétence 3.3 : Adapter les documents à leur finalité									
	Compétence 3.4 : Programmer									
PROTECTION ET SÉCURITÉ	Compétence 4.1 : Protéger les équipements									
	Compétence 4.2 : Protéger les données personnelles et la vie privée									
	Compétence 4.3 : Protéger la santé, le bien-être et l'environnement									
ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE	Compétence 5.1 : Résoudre des problèmes techniques									
	Compétence 5.2 : Évoluer dans un environnement numérique									
TOTAL DE POINTS										

Avis en vue de l'examen du baccalauréat

Avis de l'équipe pédagogique

pour l'ensemble des élèves de l'établissement de la série concernée, indiquer la proportion de chaque catégorie d'avis

Très favorable : _____ % Favorable _____ % Doit faire ses preuves _____ %

Effectif dans la série : _____

Visa et observations éventuelles (bilan, progrès constatés) du chef d'établissement

Nom :

Date :

Signature :

Partie réservée à l'élève

Date :

Signature :

Visa du président du jury

Premier groupe d'épreuves

Deuxième groupe d'épreuves

Date :

Signature :

Date :

Signature :



**MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Livret
scolaire**
pour l'examen
du baccalauréat

arrêté du 4 mars 2020 • Modèle septembre 2022

**voie
technologique**



(hors série STAV)

Nom de l'élève

Prénoms

Date de naissance

Nom et adresse de l'établissement

1. RÔLE DU LIVRET SCOLAIRE

Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury du baccalauréat. Sa consultation a lieu lors des délibérations qui suivent le premier et le second groupes d'épreuves.

Aux termes des articles D.334-10 et D.336-10 du code de l'éducation, aucun candidat ayant fourni un dossier scolaire ne peut être ajourné sans que le jury ait examiné son dossier. Le visa du président du jury atteste de cette consultation.

Le livret scolaire doit consigner les progrès et les acquis de l'élève dans les enseignements du cycle terminal du lycée. À ce titre, et sans naturellement éluder ses faiblesses, il doit rendre compte avec rigueur et clarté des qualités et capacités propres de l'élève.

L'évaluation porte à la fois sur l'atteinte d'un niveau de connaissances et sur le degré de maîtrise des compétences requises dans les enseignements en référence aux objectifs visés par chacun d'entre eux. C'est pourquoi, le livret scolaire conjugue l'évaluation chiffrée et une approche qualitative des résultats de l'élève.

Les moyennes annuelles renseignées dans le livret scolaire dans les enseignements relevant du contrôle continu, sont prises en compte dans la note du candidat à l'examen du baccalauréat.

2. ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Évaluation chiffrée des résultats

Cette évaluation fait apparaître la progression de l'élève au cours des périodes qui rythment l'année scolaire. Elle situe les résultats de l'élève par rapport à la classe ou au groupe dans lequel il a suivi l'enseignement considéré.

Évaluation des compétences

Elle positionne l'élève dans une échelle de 4 degrés qui mesure le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et de capacité à les mettre en œuvre, eu égard aux programmes de chaque classe du cycle terminal et aux objectifs de la discipline suivie :

- 1 = compétences non maîtrisées ;
- 2 = compétences insuffisamment maîtrisées ;
- 3 = compétences maîtrisées ;
- 4 = compétences bien maîtrisées.

Concernant les langues vivantes, rassemblées dans une rubrique dédiée, l'échelle comporte 6 degrés, correspondant au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Appréciations des professeurs

Elles explicitent de façon littérale les rapports de l'élève aux apprentissages et mettent en évidence son degré d'intérêt pour le travail et la matière. Sans taire ses faiblesses, elles n'omettent pas de mettre l'accent sur ses forces et capacités, sur la valeur qu'il a acquise.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU PARCOURS ET AUX APPRENTISSAGES DE L'ÉLÈVE

Une page située en fin de livret consigne les éléments marquant le parcours de l'élève dans l'établissement.

Ces rubriques, renseignées par le(s) conseiller(s) principal(aux) d'éducation et le professeur principal, viennent ainsi compléter le profil de l'élève et prennent acte de l'apport éducatif de la vie scolaire dans sa formation.

Le niveau de maîtrise des compétences numériques est également mentionné.

4. AVIS EN VUE DE L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

L'avis de l'équipe pédagogique attribué à chaque élève peut être « très favorable », « favorable » ou « doit faire ses preuves ».

Il appartient au chef d'établissement d'apposer son visa et d'émettre, le cas échéant, des observations, au vu des appréciations des enseignants consignées dans le livret scolaire et après échanges avec l'équipe pédagogique, au sein du conseil de classe notamment.

5. TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNÉES ET DROITS DES PERSONNES

Le ministère de l'éducation nationale et de la jeunesse recueille, dans le présent livret scolaire, des informations faisant l'objet d'un traitement informatique qui a pour finalité l'aide à l'évaluation et à l'appréciation du candidat pour le jury du baccalauréat au moment des délibérations. Le traitement a également une finalité statistique en vue de permettre la mise en place d'un outil de pilotage pédagogique.

Les destinataires des données et informations à caractère personnel contenues dans le traitement sont, dans le cadre de leurs attributions, dans la limite du besoin d'en connaître et dans les conditions définies ci-après :

- 1/ le président du jury de l'examen du baccalauréat en tant qu'élément d'appréciation au moment des délibérations (sauf le nom, le prénom du candidat ainsi que son établissement d'origine) ;
- 2/ les membres du jury au moment des délibérations en tant qu'outil d'aide à la décision (sauf le nom, le prénom du candidat ainsi que son établissement d'origine) ;
- 3/ le chef de centre d'examen aux fins d'organisation de l'évaluation des candidats ;
- 4/ les agents habilités de la division des examens et concours de l'académie aux fins d'organisation de l'examen du baccalauréat ;
- 5/ le président de la commission de discipline du baccalauréat en cas de sanction dans le cadre d'une procédure disciplinaire liée à l'examen du baccalauréat ;
- 6/ les agents habilités du service statistique ministériel à des fins exclusivement statistiques ;
- 7/ les agents habilités des services statistiques académiques à des fins exclusivement statistiques.

L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui concernent l'élève. L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur peut alors exercer ce droit en en faisant la demande par tout moyen écrit (en particulier par un formulaire prévu à cet effet) au chef d'établissement.

L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur peut également, pour des motifs légitimes dûment justifiés, s'opposer au traitement des données le concernant.

Nom de l'élève

Prénoms

Date de naissance

Scolarité au collège et au lycée

Classes ⁽¹⁾	Année scolaire	Établissement	Commune ⁽²⁾
6^e			
⁽³⁾			
5^e			
⁽³⁾			
4^e			
⁽³⁾			
3^e			
⁽³⁾			
2^{nde}			
⁽³⁾			
1^{re}			
⁽³⁾			
Terminale			
⁽³⁾			

(1) Signaler le cas échéant, la scolarité effectuée en section européenne ou de langue orientale (SELO), en section binationale (SB) ou en section internationale (SI) en précisant la langue de la section.

(2) En cas d'études par correspondance, indiquer le domicile de l'élève.

(3) La seconde ligne de chaque classe est prévue pour un éventuel redoublement.

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)			
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées												
				1	2	3	4									
ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES																
FRANÇAIS	Moyennes		Effectif du groupe :		Savoir lire de manière approfondie en vue de l'étude des œuvres											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser des connaissances et une culture littéraires										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Organiser sa pensée et exercer son jugement pour argumenter efficacement										
	3 ^e tr.					S'exprimer à l'écrit avec correction, clarté et rigueur										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			S'exprimer à l'oral avec correction, clarté et rigueur										
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux et contextualiser											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser et exploiter des documents										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'écrit et à l'oral										
	3 ^e tr.															
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :													
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - OBLIGATOIRE	Moyennes		Effectif du groupe :		Réaliser des performances motrices optimales											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Adapter son déplacement à l'environnement										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Réaliser et soigner une prestation corporelle										
	3 ^e tr.					Conduire de façon responsable un affrontement collectif ou interindividuel										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Développer ses ressources et entretenir sa santé à travers l'activité physique										

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES										
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	Moyennes	Effectif du groupe :		Mobiliser les connaissances, méthodes et outils						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Raisonner, argumenter, démontrer en exerçant un regard critique						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Travailler en équipe					
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
MATHÉMATIQUES	Moyennes	Effectif du groupe :		Mener une recherche de façon autonome						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Modéliser, faire une simulation, valider ou invalider un modèle						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Représenter, choisir un cadre, changer de registre					
	3 ^e tr.				Calculer, appliquer des techniques, mettre en œuvre des algorithmes					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Raisonner, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer						
				Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents						
LVA et LVB	La LVA et la LVB du tronc commun sont présentées dans une rubrique dédiée aux langues vivantes en page 22									

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées								
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE												
Série ST2S												
PHYSIQUE- CHIMIE POUR LA SANTÉ	Moyennes		Effectif du groupe :		Compétences générales :							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile						
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution						
	3 ^e tr.					Conduire une démarche : exploiter des données, calculer, représenter						
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique						
						Communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés						
						Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés						
						Compétences expérimentales :						
						Analyser un problème et proposer un protocole						
						Réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement						
Valider une hypothèse, un résultat d'expérience												

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE															
Série ST2S															
BIOLOGIE ET PHYSIO-PATHOLOGIE HUMAINES	Moyennes		Effectif du groupe :		Exploiter les données expérimentales et les ressources documentaires										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Développer une argumentation structurée à l'écrit									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer une argumentation structurée à l'oral									
	3 ^e tr.					Maîtriser le vocabulaire scientifique et médical									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Mobiliser les connaissances et développer des raisonnements pour expliquer le fonctionnement de l'organisme humain										
SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES	Moyennes		Effectif du groupe :		Sélectionner des informations en prenant en compte un questionnaire ou une problématique										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser des données, des documents concernant un fait de société posant des questions sanitaires ou sociales									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser des questions de santé ou sociales									
	3 ^e tr.					Expliciter une démarche d'étude, de projet									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Développer une argumentation structurée à l'écrit										
			Développer une argumentation structurée à l'oral												
		Travailler en équipe et faire preuve d'initiative													

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées							
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE											
Série STL											
PHYSIQUE- CHIMIE ET MATHÉ- MATIQUES	Moyennes	Effectif du groupe :			Compétences générales :						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution						
	3 ^e tr.				Conduire une démarche : exploiter des données, calculer, représenter						
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique						
					Communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés						
					Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés						
					Compétences expérimentales :						
					Analyser un problème et proposer un protocole						
					Réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement						
Valider une hypothèse, un résultat d'expérience											

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE										
Série STL										
BIOCHIMIE- BIOLOGIE	Moyennes	Effectif du groupe :			Mener un raisonnement argumenté scientifiquement à partir de l'analyse objective d'une expérience					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Expliquer le fonctionnement de l'organisme humain aux échelles moléculaire, cellulaire et à l'échelle de l'organisme en lien avec des questions de santé collective					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Communiquer à l'écrit en utilisant un vocabulaire scientifique adapté					
	3 ^e tr.				Présenter à l'oral un raisonnement scientifique structuré et logique					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
BIOTECHNO- LOGIES	Moyennes	Effectif du groupe :			Analyser un protocole expérimental en mobilisant les principes des techniques du laboratoire de biotechnologies					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mettre en œuvre des activités expérimentales en autonomie					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Prévenir les risques en respectant les règles de protection du manipulateur et l'environnement					
	3 ^e tr.				Exploiter des résultats expérimentaux à l'aide des outils numériques					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Présenter des résultats expérimentaux en intégrant les règles de métrologie					
					Communiquer à l'écrit en utilisant un vocabulaire scientifique rigoureux et une syntaxe claire					
				S'exprimer à l'oral pour expliquer un principe ou décrire des résultats à l'aide d'un vocabulaire rigoureux						
				S'investir dans un projet collectif et prendre des initiatives						

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE									
Série STL									
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABORATOIRE	Moyennes	Effectif du groupe :			Compétences générales :				
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile				
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution				
	3 ^e tr.				Conduire une démarche ou un projet : exploiter des données, calculer, représenter				
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique				
					Communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés				
					Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés				
					Compétences expérimentales :				
					Analyser un problème et proposer un protocole				
					Réaliser, adapter, optimiser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement				
					Réaliser des mesures, estimer leur incertitude				
					Valider une hypothèse, un résultat d'expérience. Exploiter des résultats expérimentaux				
					Mettre en œuvre une démarche de projet				
					Mobiliser à bon escient les connaissances, méthodes et outils				
Rechercher, extraire et exploiter l'information utile									
Analyser, raisonner et faire preuve d'esprit critique									
Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents									

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3		
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE									
Série STD2A									
PHYSIQUE-CHIMIE	Moyennes	Effectif du groupe :		S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Utiliser des lois ou des modèles pour aborder des problématiques propres aux domaines du design et des métiers d'art				
	3 ^e tr.				Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique				
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés					
				Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés					
			Réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement						
OUTILS ET LANGAGES NUMÉRIQUES	Moyennes	Effectif du groupe :		Mobiliser une culture des humanités numériques					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Connaître et choisir les outils et les modes d'expression adaptés au projet					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents				
	3 ^e tr.				Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents				
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :							

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3		
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE								
Série STD2A								
DESIGN ET MÉTIERS D'ART	Moyennes	Effectif du groupe :		Analyser, extraire et exploiter l'information utile à un contexte, à une demande				
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Emettre des hypothèses en vue d'une démarche créative				
	2 ^e tr.	< 8 ≥ 8 et < 12 ≥ 12		Expérimenter et utiliser des méthodes de recherche, de conception et de réalisation				
	3 ^e tr.			Mettre en relation des savoirs généraux, artistiques et technologiques				
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Maîtriser son expression orale				

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE															
Série STI2D															
PHYSIQUE- CHIMIE ET MATHÉ- MATIQUES	Moyennes		Effectif du groupe :		Compétences générales :										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution									
	3 ^e tr.					Conduire une démarche ou un mini-projet : exploiter des données, calculer, représenter									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique									
						Communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés									
						Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés									
						Compétences expérimentales :									
						Analyser un problème et proposer un protocole									
						Réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement									
Valider une hypothèse, un résultat d'expérience															

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE										
Série STI2D										
INNOVATION TECHNOLOGIQUE	Moyennes	Effectif du groupe :		Identifier les éléments influents du développement d'un produit						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Communiquer une idée, un principe ou une solution technique, un projet, y compris en langue étrangère						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Imaginer une solution, répondre à un besoin en mettant en œuvre une démarche de projet					
	3 ^e tr.				Expérimenter et réaliser des prototypes ou des maquettes					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Maîtriser son expression orale						
INGÉNIERIE ET DEVELOPPEMENT DURABLE	Moyennes	Effectif du groupe :		Caractériser des produits ou des constituants privilégiant un usage raisonné du point de vue du développement durable						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Analyser l'organisation fonctionnelle et structurelle d'un produit						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Communiquer une idée, un principe ou une solution technique, un projet, y compris en langue étrangère					
	3 ^e tr.				Préparer une simulation et exploiter les résultats pour prédire un fonctionnement, valider une performance ou une solution					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Expérimenter et réaliser des prototypes ou des maquettes						
				Maîtriser son expression orale						

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)						
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées												
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE																
Série STMG																
SCIENTES DE GESTION ET NUMÉRIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Identifier et répondre à une question de gestion dans un contexte donné											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser le fonctionnement d'une organisation										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information										
	3 ^e tr.					Se situer dans un environnement numérique et utiliser les ressources disponibles										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Développer une argumentation structurée à l'écrit										
						Développer une argumentation structurée à l'oral										
MANAGEMENT	Moyennes		Effectif du groupe :		Analyser et exploiter des ressources relatives au management d'une organisation											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser la structure, l'environnement et les décisions d'une organisation										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer une argumentation structurée à l'écrit										
	3 ^e tr.					Développer une argumentation structurée à l'oral										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :													
DROIT ET ÉCONOMIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Analyser des phénomènes économiques ou des situations juridiques											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser les connaissances et mettre en œuvre les compétences méthodologiques exigibles										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information										
	3 ^e tr.					Développer une argumentation structurée à l'écrit										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Développer une argumentation structurée à l'oral										

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE										
<i>Série STHR</i>										
ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ALIMENTATION - ENVIRONNEMENT	Moyennes	Effectif du groupe :		Maîtriser le vocabulaire scientifique						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Exploiter, analyser, synthétiser des données et des documents						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer un discours construit et argumenté à l'écrit					
	3 ^e tr.				Développer un discours construit et argumenté à l'oral					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Mobiliser à bon escient les connaissances, méthodes et outils						
					Travailler en équipe et faire preuve d'initiative					
SCIENCES ET TECHNOLOGIES CULINAIRES ET DES SERVICES	Moyennes	Effectif du groupe :		Développer un discours construit et argumenté à l'écrit						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Développer un discours construit et argumenté à l'oral						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Se situer dans un environnement numérique en utilisant les ressources disponibles					
	3 ^e tr.				Raisonner, argumenter, démontrer en exerçant un regard critique					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Analyser et exploiter des ressources relatives à une prestation de services en hôtellerie-restauration						
					Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des techniques appropriées					
					Mobiliser à bon escient les connaissances, méthodes et outils					
				Analyser la diversité des contextes culinaires						
				Réaliser, analyser et évaluer des processus culinaires						
				Organiser son travail de manière autonome						

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)			
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE														
Série STHR														
ÉCONOMIE- GESTION HÔTELIÈRE	Moyennes		Effectif du groupe :		Exploiter et interpréter des informations									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Identifier et résoudre une question de gestion dans un contexte donné								
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser à bon escient les connaissances, méthodes et outils								
	3 ^e tr.					Développer un discours construit et argumenté à l'écrit								
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Développer un discours construit et argumenté à l'oral								

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées									1
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE												
Série S2TMD												
ÉCONOMIE, DROIT ET ENVIRONNEMENT DU SPECTACLE VIVANT	Moyennes		Effectif du groupe :			Mobiliser les connaissances exigibles						
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser et exploiter des documents						
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Construire une argumentation						
	3 ^e tr.					Maîtriser son expression écrite						
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Maîtriser son expression orale						
CULTURE ET SCIENCES CHORÉGRAPHIQUES/ MUSICALES/ THÉÂTRALES	Moyennes		Effectif du groupe :			Mobiliser une connaissance maîtrisée des styles et techniques qui organisent les langages artistiques dans le domaine étudié						
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser une culture artistique structurée, ouverte et diversifiée, pour analyser une œuvre et porter un regard sur sa propre pratique						
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Situer les œuvres artistiques dans un réseau de références organisées dans l'histoire et la géographie des arts et des cultures						
	3 ^e tr.					Assurer la médiation d'une production artistique personnelle réalisée dans un cadre individuel ou collectif						
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Maîtriser son expression orale						

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées								
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ PAR SÉRIE											
Série S2TMD											
PRATIQUE CHORÉ- GRAPHIQUE/ MUSICALE/ THÉÂTRALE	Moyennes	Effectif du groupe :			Identifier et maîtriser les compétences techniques nécessaires à sa pratique artistique						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Porter un regard critique sur sa propre pratique pour la faire progresser						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Concevoir un projet artistique et maîtriser les compétences nécessaires à sa réalisation						
	3 ^e tr.				Mettre en lien sa pratique artistique avec différents domaines professionnels relevant du spectacle vivant						
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Maîtriser son expression orale						

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée				Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)				
	Élève	Groupe			Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées										
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS															
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE	Moyennes		Effectif du groupe :		Pratiquer la langue directe et/ou différée										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Visionner en exploitant des informations dans le contexte culturel et linguistique donné									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Utiliser lexique et grammaire pour comprendre et commenter un discours ou un support authentique									
	3 ^e tr.					Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour apporter un éclairage sur l'héritage culturel sourd									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												
Langues et cultures de l'Antiquité GREC - OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :		Donner une traduction personnelle										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser lexique et grammaire pour comprendre et commenter un texte authentique simple									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour mettre en évidence l'héritage culturel grec									
	3 ^e tr.														
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												
Langues et cultures de l'Antiquité LATIN - OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :		Donner une traduction personnelle										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser lexique et grammaire pour comprendre et commenter un texte authentique simple									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour mettre en évidence l'héritage culturel romain									
	3 ^e tr.														
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS										
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :			Connaître, analyser et rendre compte de sa pratique				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Élaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques et sportives				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Savoir actualiser sa connaissance de la pratique dans la société				
	3 ^e tr.					Connaître les activités physiques, sportives et artistiques (APSA), leurs fondements, leur histoire				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							
ARTS OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :			Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Percevoir, analyser, comprendre, problématiser pour développer une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques				
	3 ^e tr.					Situer les œuvres étudiées dans leurs contextes de création et de diffusion et les mettre en lien avec d'autres domaines de la création				
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							
ATELIER ARTISTIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :			S'engager dans une pratique artistique individuelle et collective				
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser les outils, les techniques et les langages au service d'une démarche créative personnelle				
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Faire preuve d'esprit critique et témoigner de curiosité pour les arts et la culture				
	3 ^e tr.									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :							
LVC	La LVC optionnelle est présentée dans une rubrique dédiée aux langues vivantes en page 23.									

Classe de première

LANGUES VIVANTES

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement							Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeurs	
	Élève	Groupe		Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise									
				A1	A2	B1	B2	C1	C2				
Enseignements obligatoires de langues vivantes													
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVA) <input type="checkbox"/> Enseignement technologique en langue vivante	Moyennes	Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire									
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Compréhension de l'écrit									
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Compréhension de l'oral								
	3 ^e tr.			Expression écrite									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Expression orale en continu et en interaction									
				A1	A2	B1	B2	C1	C2	NIVEAU GLOBAL			
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVB) <input type="checkbox"/> Enseignement technologique en langue vivante	Moyennes	Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire									
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Compréhension de l'écrit									
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Compréhension de l'oral								
	3 ^e tr.			Expression écrite									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Expression orale en continu et en interaction									
				A1	A2	B1	B2	C1	C2	NIVEAU GLOBAL			

Classe de première

LANGUES VIVANTES

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement	Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeurs						
	Élève	Groupe	Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise								
			<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; font-size: x-small;"> <tr> <td style="width: 20px;">A1</td> <td style="width: 20px;">A2</td> <td style="width: 20px;">B1</td> <td style="width: 20px;">B2</td> <td style="width: 20px;">C1</td> <td style="width: 20px;">C2</td> </tr> </table>	A1	A2	B1	B2	C1	C2		
A1	A2	B1	B2	C1	C2						

Enseignement optionnel de langues vivantes

LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVC) 	Moyennes		Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire								
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit							
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Compréhension de l'oral							
	3 ^e tr.					Expression écrite							
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction							
					NIVEAU GLOBAL								

Classe de première

MOBILITE SCOLAIRE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

PAYS D'ACCUEIL	Évaluation permettant d'inscrire la mention « mobilité » sur le diplôme du baccalauréat	Evaluation globale sur le parcours de mobilité de l'élève							
	Titre du rapport de mobilité	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4	Appréciation générale sur le niveau d'implication de l'élève dans son projet et la qualité de son travail	Nom et signature du ou des professeur(s)	
DUREE DE LA MOBILITE	Qualité de la présentation (6 points sur 20)	Définir et organiser, en amont du départ, les modalités et les étapes du projet de mobilité							
	Traitement du thème choisi (6 points sur 20)	Enrichir ses connaissances et compétences grâce à sa période de mobilité							
	Réflexion (8 points sur 20)	Mobiliser les acquis de son expérience dans la préparation de son rapport							
	Note globale sur 20	Communiquer à l'écrit et à l'oral sur sa mobilité							

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
SECTIONS LINGUISTIQUES										
SECTIONS EUROPÉENNES OU DE LANGUES ORIENTALES	Moyennes	Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Lire et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section					
	3 ^e tr.				Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la section						
LANGUE	Moyennes	Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Lire et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	3 ^e tr.				Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée						

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées								
SECTIONS LINGUISTIQUES											
SECTION BINATIONALE ITALIEN LANGUE, CULTURE ET COMMUNICATION	Moyennes	Effectif du groupe :			Écouter, visionner et comprendre des contenus civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée						
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée						
	3 ^e tr.				Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée						
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée						
SECTION BINATIONALE ITALIEN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE EN LANGUE VIVANTE A	Moyennes	Effectif du groupe :			Comprendre des messages écrits de nature scientifique ou technologique						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Comprendre des messages oraux de nature scientifique ou technologique						
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	S'exprimer et dialoguer de manière détaillée dans son champ de spécialité						
	3 ^e tr.				Utiliser un vocabulaire spécifique						
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :									

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES															
PHILOSOPHIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Lire et étudier de manière suivie, expliquer et questionner des textes et des œuvres philosophiques ; mobiliser avec pertinence les connaissances acquises par la lecture et l'étude de textes et d'œuvres philosophiques.										
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Circonscrire les questions dont la réponse requiert une réflexion préalable ; examiner ses idées et ses connaissances pour en éprouver le bien-fondé.											
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Décrire précisément les réalités naturelles et humaines.										
	3 ^e tr.				Analyser les notions et élaborer les concepts.										
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Confronter et ordonner les différents points de vue sur un problème avant d'y apporter une solution appropriée ; justifier ce qu'il affirme ou nie et émettre des propositions et arguments élaborés et instruits en connaissance de cause.											
HISTOIRE-GÉOGRAPHIE	Moyennes		Effectif du groupe :		Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux et contextualiser										
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Analyser et exploiter des documents											
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer un discours construit, raisonné et argumenté à l'écrit et à l'oral										
	3 ^e tr.														
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :													
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Mobiliser les connaissances, méthodes et outils										
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Raisonnement, argumenter, démontrer en exerçant un regard critique											
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Travailler en équipe										
	3 ^e tr.														
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :													

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS COMMUNS À TOUTES LES SÉRIES										
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - OBLIGATOIRE	Moyennes	Effectif du groupe :		Réaliser des performances motrices optimales						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Adapter son déplacement à l'environnement						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Réaliser et soigner une prestation corporelle					
	3 ^e tr.				Conduire de façon responsable un affrontement collectif ou interindividuel					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Développer ses ressources et entretenir sa santé à travers l'activité physique						
MATHÉMATIQUES	Moyennes	Effectif du groupe :		Mener une recherche de façon autonome						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Modéliser, faire une simulation, valider ou invalider un modèle						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Représenter, choisir un cadre, changer de registre					
	3 ^e tr.				Calculer, appliquer des techniques, mettre en œuvre des algorithmes					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Raisonner, argumenter en exerçant un regard critique, démontrer						
				Communiquer à l'écrit et à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents						
LVA et LVB	La LVA et la LVB du tronc commun sont présentées dans une rubrique dédiée aux langues vivantes en page 42									

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)					
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
SÉRIE ST2S															
CHIMIE- BIOLOGIE ET PHYSIO- PATHOLOGIE HUMAINES	Moyennes		Effectif du groupe :			Exploiter les données expérimentales et les ressources documentaires									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Développer une argumentation structurée à l'écrit									
	2 ^o tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Développer une argumentation structurée à l'oral									
	3 ^o tr.					Maîtriser le vocabulaire scientifique et médical									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Mobiliser les connaissances et développer des raisonnements pour expliquer le fonctionnement de l'organisme humain									
SCIENCES ET TECHNIQUES SANITAIRES ET SOCIALES	Moyennes		Effectif du groupe :			Sélectionner des informations en prenant en compte un questionnement ou une problématique									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser des données, des documents concernant un fait de société posant des questions sanitaires ou sociales									
	2 ^o tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser des questions de santé ou sociales									
	3 ^o tr.					Expliciter une démarche d'étude, de projet									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Développer une argumentation structurée à l'écrit									
						Développer une argumentation structurée à l'oral									
					Travailler en équipe et faire preuve d'initiative										

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées								
SÉRIE STL												
PHYSIQUE- CHIMIE ET MATHÉ- MATIQUES	Moyennes		Effectif du groupe :		Compétences générales :							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile							
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution						
	3 ^e tr.					Conduire une démarche : exploiter des données, calculer, représenter						
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique							
					Communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés							
					Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés							
					Compétences expérimentales :							
					Analyser un problème et proposer un protocole							
					Réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement							
Valider une hypothèse, un résultat d'expérience												

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées								
SÉRIE STL											
BIOCHIMIE- BIOLOGIE- BIOTECHNOLOGIE	Moyennes	Effectif du groupe :			Expliquer le fonctionnement des microorganismes aux échelles moléculaire et cellulaire en lien avec les applications dans les domaines de la santé et de l'environnement						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser des concepts clés pour analyser des mécanismes biologiques dans un contexte technologique						
	2 ^e tr.	<8	≥8 et < 12	≥ 12	Concevoir ou adapter un protocole expérimental en recherchant l'information utile et en mobilisant les principes des techniques de laboratoire de biotechnologies						
	3 ^e tr.				Mettre en œuvre un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement						
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Mettre en œuvre la démarche de prévention des risques au laboratoire de biotechnologies						
					Exploiter des résultats expérimentaux à l'aide des outils numériques pour les analyser avec rigueur						
					Appliquer les règles de métrologie pour interpréter des résultats expérimentaux avec un regard critique						
					Conduire une démarche de projet dans un domaine des biotechnologies						
					Communiquer à l'écrit en utilisant un vocabulaire scientifique rigoureux et une syntaxe claire						
					S'exprimer à l'oral en utilisant un vocabulaire rigoureux et des supports de présentation pertinents						

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées								
SÉRIE STL												
SCIENCES PHYSIQUES ET CHIMIQUES EN LABORATOIRE	Moyennes		Effectif du groupe :		Compétences générales :							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile						
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution						
	3 ^e tr.					Conduire une démarche ou un projet : exploiter des données, calculer, représenter						
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique						
						Communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés						
						Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés						
						Compétences expérimentales :						
						Analyser un problème et proposer un protocole						
						Réaliser, adapter, optimiser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement						
						Réaliser des mesures, estimer leur incertitude						
						Valider une hypothèse, un résultat d'expérience. Exploiter des résultats expérimentaux						

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
SÉRIE STD2A										
CONCEPTION ET CRÉATION EN DESIGN ET MÉTIERS D'ART	Moyennes	Effectif du groupe :		Analyser et comprendre un contexte en création et conception						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Initier des pistes de création et de conception						
	2 ^o tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents					
	3 ^o tr.				Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
ANALYSE ET MÉTHODES EN DESIGN	Moyennes	Effectif du groupe :		Rechercher, extraire et exploiter l'information utile						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Émettre des hypothèses en vue d'une démarche créative						
	2 ^o tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mettre en relation des savoirs généraux, artistiques et technologiques					
	3 ^o tr.				Communiquer à l'écrit en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Communiquer à l'oral en utilisant un langage rigoureux et des outils pertinents					

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3		
SÉRIE STI2D								
INGÉNIERIE, INNOVATION ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	Moyennes	Effectif du groupe :		Caractériser des produits ou des constituants privilégiant un usage raisonné du point de vue du développement durable				
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Identifier les éléments influents du développement d'un produit				
	2 ^e tr.	< 8 ≥ 8 et < 12 ≥ 12		Analyser l'organisation fonctionnelle et structurelle d'un produit				
	3 ^e tr.			Communiquer une idée, un principe ou une solution technique, un projet, y compris en langue étrangère				
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Imaginer une solution, répondre à un besoin en mettant en œuvre une démarche de projet				
				Préparer une simulation et exploiter les résultats pour prédire un fonctionnement, valiser une performance ou une solution				
				Expérimenter et réaliser des prototypes ou des maquettes				
			Maîtriser son expression orale					

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues :	1	2	3	4				
SÉRIE STI2D												
PHYSIQUE- CHIMIE ET MATHÉ- MATIQUES	Moyennes	Effectif du groupe :			Compétences générales :							
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			S'approprier une problématique, identifier les connaissances associées et rechercher l'information utile							
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser des données, raisonner et proposer des stratégies de résolution							
	3 ^e tr.				Conduire une démarche ou un mini-projet : exploiter des données, calculer, représenter							
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Valider des résultats obtenus, faire preuve d'esprit critique							
					Communiquer à l'écrit et à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés							
					Compétences expérimentales :							
					Analyser un problème et proposer un protocole							
					Réaliser un protocole expérimental dans le respect des consignes de sécurité et dans le respect de l'environnement							
					Communiquer à l'écrit de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés							
				Communiquer à l'oral de manière structurée, raisonnée et argumentée en utilisant un langage rigoureux et des modes de présentation appropriés								
				Valider une hypothèse, un résultat d'expérience								

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée				Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe			Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées										
SÉRIE STMG															
MANAGEMENT, SCIENCES DE GESTION ET NUMÉRIQUE	Moyennes		Effectif du groupe :			Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Identifier et répondre à une question de gestion dans un contexte donné									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser les connaissances, méthodes et outils pour analyser le fonctionnement d'une organisation dans son environnement									
	3 ^e tr.					Analyser et exploiter des ressources relatives au management d'une organisation									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Se situer dans un environnement numérique et utiliser les ressources disponibles									
						Mettre en œuvre une démarche de projet									
						Mobiliser les connaissances, méthodes et outils inhérents à l'enseignement spécifique									
						Exercer un regard critique et argumenter quant à la pertinence des démarches et des pratiques liées à l'enseignement spécifique									
						Développer une argumentation structurée à l'écrit									
						Développer une argumentation structurée à l'oral									
DROIT ET ÉCONOMIE	Moyennes		Effectif du groupe :			Analyser des phénomènes économiques ou des situations juridiques									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser les connaissances et mettre en œuvre les compétences méthodologiques exigibles									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Rechercher, sélectionner, exploiter et interpréter l'information									
	3 ^e tr.					Développer une argumentation structurée à l'écrit									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Développer une argumentation structurée à l'oral									

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées						
SÉRIE STHR										
SCIENCES ET TECHNOLOGIES CULINAIRES ET DES SERVICES - ENSEIGNEMENT SCIENTIFIQUE ALIMENTATION - ENVIRONNEMENT	Moyennes	Effectif du groupe :			Analyser et exploiter des ressources relatives à une prestation de services en hôtellerie-restauration					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Analyser la diversité des contextes culinaires					
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Développer un discours construit et argumenté à l'écrit					
	3 ^e tr.				Développer un discours construit et argumenté à l'oral					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Exploiter, analyser, synthétiser des données et des documents					
					Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des techniques appropriées					
					Maîtriser le vocabulaire scientifique					
					Mobiliser à bon escient les connaissances, méthodes et outils					
					Organiser son travail de manière autonome					
					Raisonner, argumenter, démontrer en exerçant un regard critique					
				Réaliser, analyser et évaluer des processus culinaires						
				Se situer dans un environnement numérique en utilisant les ressources disponibles						
				Travailler en équipe et faire preuve d'initiative						
ÉCONOMIE-GESTION HÔTELIÈRE	Moyennes	Effectif du groupe :			Exploiter et interpréter des informations					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Identifier et résoudre une question de gestion dans un contexte donné					
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Mobiliser à bon escient les connaissances, méthodes et outils					
	3 ^e tr.				Développer un discours construit et argumenté à l'écrit					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Développer un discours construit et argumenté à l'oral					

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)			
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées												
SÉRIE S2TMD																
CULTURE ET SCIENCES CHORÉGRAPHIQUES/ MUSICALES/ THÉÂTRALES	Moyennes		Effectif du groupe :		Mobiliser une connaissance maîtrisée des styles et techniques qui organisent les langages artistiques dans le domaine étudié											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Mobiliser une culture artistique structurée, ouverte et diversifiée, pour analyser une œuvre et porter un regard sur sa propre pratique										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Situer les œuvres artistiques dans un réseau de références organisées dans l'histoire et la géographie des arts et des cultures										
	3 ^e tr.					Assurer la médiation d'une production artistique personnelle réalisée dans un cadre individuel ou collectif										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Maîtriser son expression orale										
PRATIQUE CHORÉGRAPHIQUE/ MUSICALE/ THÉÂTRALE	Moyennes		Effectif du groupe :		Identifier et maîtriser les compétences techniques nécessaires à sa pratique artistique											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Porter un regard critique sur sa propre pratique pour la faire progresser										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Concevoir un projet artistique et maîtriser les compétences nécessaires à sa réalisation										
	3 ^e tr.					Mettre en lien sa pratique artistique avec différents domaines professionnels relevant du spectacle vivant										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Maîtriser son expression orale										

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée				Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)					
	Élève	Groupe			Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
					1	2	3	4								
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS																
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE	Moyennes		Effectif du groupe :		Pratiquer la langue directe et/ou différée											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Visionner en exploitant des informations dans le contexte culturel et linguistique donné										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Utiliser lexic et grammaire pour comprendre et commenter un discours ou un support authentique										
	3 ^e tr.					Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour apporter un éclairage sur l'héritage culturel sourd										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :													
Langues et cultures de l'Antiquité GREC - OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :		Donner une traduction personnelle											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser lexic et grammaire pour comprendre et commenter un texte authentique simple										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour mettre en évidence l'héritage culturel grec										
	3 ^e tr.															
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :													
Langues et cultures de l'Antiquité LATIN - OPTIONNEL	Moyennes		Effectif du groupe :		Donner une traduction personnelle											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Maîtriser lexic et grammaire pour comprendre et commenter un texte authentique simple										
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour mettre en évidence l'héritage culturel romain										
	3 ^e tr.															
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :													

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS										
DROIT ET GRANDS ENJEUX DU MONDE CONTEMPORAIN	Moyennes	Effectif du groupe :		Exercer son jugement et son esprit critique pour argumenter efficacement						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mobiliser les connaissances exigibles						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Analyser et exploiter des documents					
	3 ^e tr.				S'exprimer à l'écrit avec correction, clarté et rigueur					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		S'exprimer à l'écrit avec correction, clarté et rigueur						
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE - OPTIONNEL	Moyennes	Effectif du groupe :		Connaître, analyser et rendre compte de sa pratique						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Élaborer, mettre en œuvre et réguler un projet collectif relatif aux activités, physiques et sportives						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Savoir actualiser sa connaissance de la pratique dans la société					
	3 ^e tr.				Connaître les activités physiques, sportives et artistiques (APSA), leurs fondements, leur histoire					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Élaborer, mettre en œuvre, seul ou en groupe, une étude, liant les sciences et/ou les technologies avec une ou des activités physiques sportives artistiques						
ARTS OPTIONNEL	Moyennes	Effectif du groupe :		Explorer, expérimenter, pratiquer et créer avec des langages et des techniques appropriés et maîtrisés au service du projet poursuivi						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mobiliser des compétences créatives et expressives dans le cadre d'un projet personnel ou collectif à visée artistique						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Percevoir, analyser, comprendre, problématiser pour développer une relation personnelle et critique sur les œuvres et les phénomènes artistiques					
	3 ^e tr.				Situer les œuvres étudiées dans leurs contextes de création et de diffusion et les mettre en lien avec d'autres domaines de la création					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS										
ATELIER ARTISTIQUE	Moyennes	Effectif du groupe :		S'engager dans une pratique artistique individuelle et collective						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Maîtriser les outils, les techniques et les langages au service d'une démarche créative personnelle						
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Faire preuve d'esprit critique et témoigner de curiosité pour les arts et la culture					
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
LVC	La LVC optionnelle est présentée dans une rubrique dédiée aux langues vivantes en page 43									

Classe de terminale

LANGUES VIVANTES

LANGUES VIVANTES																
Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement						Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeurs		
	Élève	Groupe		Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise												
				A1	A2	B1	B2*	C1	C2							
Enseignements obligatoires de langues vivantes																
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVA) <input type="checkbox"/> Enseignement technologique en langue vivante	Moyennes		Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire en vue de l'attestation de langues vivantes											
	1 ^{er} tr.			Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit									
	2 ^e tr.			<8	≥8 et <12	≥12	Compréhension de l'oral									
	3 ^e tr.						Expression écrite									
	an-née			Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction									
							NIVEAU GLOBAL									
					A1	A2	B1*	B2	C1	C2						
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVB) <input type="checkbox"/> Enseignement technologique en langue vivante	Moyennes		Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire en vue de l'attestation de langues vivantes											
	1 ^{er} tr.			Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit									
	2 ^e tr.			<8	≥8 et <12	≥12	Compréhension de l'oral									
	3 ^e tr.						Expression écrite									
	an-née			Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction									
							NIVEAU GLOBAL									

*Niveau attendu à la fin des études du 2nd degré (art. D.312-16 du code de l'éducation)

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées							
				1	2	3	4				
SECTIONS LINGUISTIQUES											
SECTIONS EUROPÉENNES OU DE LANGUES ORIENTALES LANGUE DNL 	Moyennes		Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section						
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section					
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la section					
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la section					
	Evaluation spécifique de DNL		Note Finale			Composée de :			Notes		
					Interrogation orale en langue (80%)						
					Note de scolarité (20%)						
LANGUE DNL 	Moyennes		Effectif du groupe :		Écouter, visionner et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée						
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus disciplinaires dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée					
	Evaluation spécifique de DNL		Note Finale			Composée de :			Notes		
					Interrogation orale en langue (80%)						
					Note de scolarité (20%)						

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées									
SECTIONS LINGUISTIQUES													
SECTION BINATIONALE ITALIEN LANGUE, CULTURE ET COMMUNICATION	Moyennes		Effectif du groupe :			Écouter, visionner et comprendre des contenus civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Lire et comprendre des contenus civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée							
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Parler et interagir à l'oral en mobilisant des contenus civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée							
	3 ^e tr.					Écrire et interagir à l'écrit en mobilisant des contenus civilisationnels dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée							
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Rechercher et exploiter des informations pour faciliter la coopération internationale dans le contexte linguistique et culturel de la langue enseignée							
SECTION BINATIONALE ITALIEN ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE EN LANGUE VIVANTE A	Moyennes		Effectif du groupe :			Comprendre des messages écrits de nature scientifique ou technologique							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Comprendre des messages oraux de nature scientifique ou technologique							
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	S'exprimer et dialoguer de manière détaillée dans son champ de spécialité							
	3 ^e tr.					Utiliser un vocabulaire spécifique							
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :										

Informations relatives au parcours et aux apprentissages de l'élève

CYCLE TERMINAL

Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement

*partie complétée par le conseiller principal d'éducation (CPE)
chaque case est cochée une seule fois, en première ou en terminale*

- Délégué de classe
- Éco-délégué
- Représentation lycéenne (CA, CVL, CESCE, etc.) préciser : _____
- Autres (artistique, culturel, Mare Nostrum, scientifique, social, sportif, etc.) préciser : _____

Observations éventuelles on s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

CLASSE DE PREMIÈRE

Avis de l'équipe pédagogique et du conseiller principal d'éducation sur l'investissement de l'élève (notamment dans le cadre du «parcours avenir») et sa participation à la vie du lycée

On s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

CLASSE DE TERMINALE

Avis de l'équipe pédagogique et du conseiller principal d'éducation sur l'investissement de l'élève (notamment dans le cadre du «parcours avenir») et sa participation à la vie du lycée

On s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

Compétences numériques (PIX)

Domaine	Compétence	Niveaux								
		Compé- tence non certifiée	1	2	3	4	5	6	7	8
INFORMATION ET DONNÉES	Compétence 1.1 : Mener une recherche ou veille d'information									
	Compétence 1.2 : Gérer des données									
	Compétence 1.3 : Traiter des données									
COMMUNICATION ET COLLABO- RATION	Compétence 2.1 : Interagir									
	Compétence 2.2 : Partager et publier									
	Compétence 2.3 : Collaborer									
	Compétence 2.4 : S'insérer dans un monde numérique									
CRÉATION DE CONTENU	Compétence 3.1 : Développer des documents à contenu majoritairement textuel									
	Compétence 3.2 : Développer des documents visuels ou sonores									
	Compétence 3.3 : Adapter les documents à leur finalité									
	Compétence 3.4 : Programmer									
PROTECTION ET SÉCURITÉ	Compétence 4.1 : Protéger les équipements									
	Compétence 4.2 : Protéger les données personnelles et la vie privée									
	Compétence 4.3 : Protéger la santé, le bien-être et l'environnement									
ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE	Compétence 5.1 : Résoudre des problèmes techniques									
	Compétence 5.2 : Évoluer dans un environnement numérique									
TOTAL DE POINTS										

Avis en vue de l'examen du baccalauréat

Avis de l'équipe pédagogique

pour l'ensemble des élèves de l'établissement de la série concernée, indiquer la proportion de chaque catégorie d'avis

Très favorable : _____ % Favorable _____ % Doit faire ses preuves _____ %

Effectif dans la voie ou série : _____

Visa et observations éventuelles (bilan, progrès constatés) du chef d'établissement

Nom :

Date :

Signature :

Partie réservée à l'élève

Date :

Signature :

Visa du président du jury

Premier groupe d'épreuves

Deuxième groupe d'épreuves

Date :

Signature :

Date :

Signature :



GOUVERNEMENT

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Livret scolaire pour l'examen du baccalauréat

arrêté du 4 mars 2020 • Modèle septembre 2022

voie technologique

série sciences
et technologies
de l'agronomie
et du vivant (STAV)

Nom de l'élève

Prénoms

Date de naissance

Nom et adresse de l'établissement

1. RÔLE DU LIVRET SCOLAIRE

Le livret scolaire constitue un outil d'aide à la décision pour le jury du baccalauréat. Sa consultation a lieu lors des délibérations qui suivent le premier et le second groupes d'épreuves.

Aux termes des articles D.334-10 et D.336-10 du code de l'éducation, aucun candidat ayant fourni un dossier scolaire ne peut être ajourné sans que le jury ait examiné son dossier. Le visa du président du jury atteste de cette consultation.

Le livret scolaire doit consigner les progrès et les acquis de l'élève dans les enseignements du cycle terminal du lycée. À ce titre, et sans naturellement éluder ses faiblesses, il doit rendre compte avec rigueur et clarté des qualités et capacités propres de l'élève.

L'évaluation porte à la fois sur l'atteinte d'un niveau de connaissances et sur le degré de maîtrise des compétences requises dans les enseignements en référence aux objectifs visés par chacun d'entre eux. C'est pourquoi, le livret scolaire conjugue l'évaluation chiffrée et une approche qualitative des résultats de l'élève.

Les moyennes annuelles renseignées dans le livret scolaire dans les enseignements relevant du contrôle continu, sont prises en compte dans la note du candidat à l'examen du baccalauréat.

2. ÉVALUATION DES ÉLÈVES

Évaluation chiffrée des résultats

Cette évaluation fait apparaître la progression de l'élève au cours des périodes qui rythment l'année scolaire. Elle situe les résultats de l'élève par rapport à la classe ou au groupe dans lequel il a suivi l'enseignement considéré.

Évaluation des compétences

Elle positionne l'élève dans une échelle de 4 degrés qui mesure le niveau atteint en matière d'acquisition des connaissances et de capacité à les mettre en œuvre, eu égard aux programmes de chaque classe du cycle terminal et aux objectifs de la discipline suivie :

- 1 = compétences non maîtrisées ;
- 2 = compétences insuffisamment maîtrisées ;
- 3 = compétences maîtrisées ;
- 4 = compétences bien maîtrisées.

Concernant les langues vivantes, rassemblées dans une rubrique dédiée, l'échelle comporte 6 degrés, correspondant au Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL).

Appréciations des professeurs

Elles explicitent de façon littérale les rapports de l'élève aux apprentissages et mettent en évidence son degré d'intérêt pour le travail et la matière. Sans taire ses faiblesses, elles n'omettent pas de mettre l'accent sur ses forces et capacités, sur la valeur qu'il a acquise.

3. INFORMATIONS RELATIVES AU PARCOURS ET AUX APPRENTISSAGES DE L'ÉLÈVE

Une page située en fin de livret consigne les éléments marquant le parcours de l'élève dans l'établissement.

Ces rubriques, renseignées par le(s) conseiller(s) principal(aux) d'éducation et le professeur principal, viennent ainsi compléter le profil de l'élève et prennent acte de l'apport éducatif de la vie scolaire dans sa formation.

Le niveau de maîtrise des compétences numériques est également mentionné.

4. AVIS EN VUE DE L'EXAMEN DU BACCALAURÉAT

L'avis de l'équipe pédagogique attribué à chaque élève peut être « très favorable », « favorable » ou « doit faire ses preuves ».

Il appartient au chef d'établissement d'apposer son visa et d'émettre, le cas échéant, des observations, au vu des appréciations des enseignants consignées dans le livret scolaire et après échanges avec l'équipe pédagogique, au sein du conseil de classe notamment.

5. TRAITEMENT INFORMATIQUE DES DONNÉES ET DROITS DES PERSONNES

Le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse recueille, dans le présent livret scolaire, des informations faisant l'objet d'un traitement informatique qui a pour finalité l'aide à l'évaluation et à l'appréciation du candidat pour le jury du baccalauréat au moment des délibérations. Le traitement a également une finalité statistique en vue de permettre la mise en place d'un outil de pilotage pédagogique.

Les destinataires des données et informations à caractère personnel contenues dans le traitement sont, dans le cadre de leurs attributions, dans la limite du besoin d'en connaître et dans les conditions définies ci-après :

- 1/ le président du jury de l'examen du baccalauréat en tant qu'élément d'appréciation au moment des délibérations (sauf le nom, le prénom du candidat ainsi que son établissement d'origine) ;
- 2/ les membres du jury au moment des délibérations en tant qu'outil d'aide à la décision (sauf le nom, le prénom du candidat ainsi que son établissement d'origine) ;
- 3/ le chef de centre d'examen aux fins d'organisation de l'évaluation des candidats ;
- 4/ les agents habilités de la division des examens et concours de l'académie aux fins d'organisation de l'examen du baccalauréat ;
- 5/ le président de la commission de discipline du baccalauréat en cas de sanction dans le cadre d'une procédure disciplinaire liée à l'examen du baccalauréat ;
- 6/ les agents habilités du service statistique ministériel à des fins exclusivement statistiques ;
- 7/ les agents habilités des services statistiques académiques à des fins exclusivement statistiques.

L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur bénéficie d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui concernent l'élève. L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur peut alors exercer ce droit en en faisant la demande par tout moyen écrit (en particulier par un formulaire prévu à cet effet) au chef d'établissement.

L'élève majeur ou le représentant légal de l'élève mineur peut également, pour des motifs légitimes dûment justifiés, s'opposer au traitement des données le concernant.

Nom de l'élève

Prénoms

Date de naissance

Scolarité au collège et au lycée

Classes ⁽¹⁾	Année scolaire	Établissement	Commune ⁽²⁾
6^e			
⁽³⁾			
5^e			
⁽³⁾			
4^e			
⁽³⁾			
3^e			
⁽³⁾			
2^{nde}			
⁽³⁾			
1^{re}			
⁽³⁾			
Terminale			
⁽³⁾			

(1) Signaler le cas échéant, la scolarité effectuée en section européenne ou de langue orientale (SELO), en section binationale (SB) ou en section internationale (SI) en précisant la langue de la section.

(2) En cas d'études par correspondance, indiquer le domicile de l'élève.

(3) La seconde ligne de chaque classe est prévue pour un éventuel redoublement.

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève			Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées										
				1	2	3	4							
ENSEIGNEMENTS COMMUNS														
FRANÇAIS (MODULE C1)	Moyennes		Effectif du groupe :		Améliorer les compétences langagières pour mieux lire, penser et communiquer									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Développer des compétences de compréhension et d'interprétation des textes et des œuvres								
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Approfondir la maîtrise des genres et des formes de l'écrit								
	3 ^e tr.					Communiquer à l'oral dans des situations variées								
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Construire et partager une culture littéraire et artistique									

Classe de première

ENSEIGNEMENTS COMMUNS - LANGUES VIVANTES

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement							Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeurs		
	Élève	Groupe		Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise										
				A1	A2	B1	B2	C1	C2					
Enseignements obligatoires de langues vivantes														
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (MODULE C2) (LVA)	Moyennes		Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit								
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Compréhension de l'oral								
	3 ^e tr.					Expression écrite								
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction								
						NIVEAU GLOBAL								
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (MODULE C2) (LVB)					A1	A2	B1	B2	C1	C2				
	Moyennes		Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire									
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit								
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Compréhension de l'oral								
	3 ^e tr.					Expression écrite								
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction								
					NIVEAU GLOBAL									

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4			
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (MODULE C3)	Moyennes	Effectif du groupe :		Développer sa motricité							
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Exercer sa responsabilité dans l'engagement personnel et solidaire							
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Savoir construire et conduire sa pratique, individuellement et collectivement						
	3 ^e tr.				Construire durablement sa santé						
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Accéder lucidement au patrimoine culturel des pratiques physiques							
MATHÉMATIQUES (MODULE C4)	Moyennes	Effectif du groupe :		Mobiliser des compétences mathématiques et des outils numériques pour résoudre des problèmes dans des champs d'application divers							
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)									
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12		≥ 12						
	3 ^e tr.										
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :									
TECHNOLOGIES DE L'INFORMATIQUE ET DU MULTIMÉDIA (MODULE C4)	Moyennes	Effectif du groupe :		Mettre en œuvre, de façon raisonnée et citoyenne, les outils informatiques pour programmer, acquérir, traiter, représenter des données et communiquer des informations							
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)									
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12		≥ 12						
	3 ^e tr.										
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :									

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
HISTOIRE- GÉOGRAPHIE (MODULE C5)	Moyennes	Effectif du groupe :		Mobiliser des connaissances et des méthodes historiques et géographiques pour comprendre et agir en tant que citoyen dans un monde complexe						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE (MODULE C5)	Moyennes	Effectif du groupe :		Construire une morale civique pour l'exercice de la citoyenneté						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
ÉDUCATION SOCIO-CULTURELLE (MODULE C5)	Moyennes	Effectif du groupe :		S'exprimer, s'informer, se cultiver pour exercer pleinement sa citoyenneté						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉ										
GESTION DES RESSOURCES ET DE L'ALIMENTATION (MODULE S1) - Biologie-écologie - Sciences et techniques agronomiques - Physique-chimie - Sciences et techniques des équipements	Moyennes	Effectif du groupe :		Caractériser les relations entre les aliments, les besoins alimentaires humains et les modes de production						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mettre en relation, dans un contexte de durabilité, le fonctionnement des agroécosystèmes et la gestion des ressources naturelles						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mettre en œuvre les étapes de la démarche scientifique (s'approprier, analyser/raisonner, réaliser, valider et communiquer)					
	3 ^e tr.				Mobiliser des connaissances et outils scientifiques pour comprendre et expliquer le fonctionnement des équipements					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
TERRITOIRES ET SOCIÉTÉS (MODULE S2) - Sciences économiques, sociales et de gestion - Éducation socioculturelle	Moyennes	Effectif du groupe :		Appréhender les enjeux sociaux et économiques des territoires						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Appréhender les enjeux sociaux, culturels d'un territoire						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
TECHNOLOGIE (MODULE S3) Sciences et techniques du domaine technologique	Moyennes	Effectif du groupe :		Analyser un choix technique dans son contexte						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)						
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées												
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS																
PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Moyennes		Effectif du groupe :		Gagner en autonomie dans ses apprentissages											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			S'engager dans une démarche collaborative										
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Exposer et analyser son projet et son implication pour construire et conduire un mode de vie actif et solidaire										
	3 ^e tr.					Entrée Performance :										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Réaliser une performance auto-référencée											
						Maîtriser l'exécution gestuelle, technique, sportive										
						Entrée Santé Bien-être :										
						Construire les conditions d'une relation de plaisir avec les APSA, lui-même et les autres										
					Créer des habitudes de santé											
HIPPOLOGIE ET ÉQUITATION	Moyennes		Effectif du groupe :		Exercer son engagement dans la pratique de l'activité équestre											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Renforcer sa culture technologique dans le secteur hippique										
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Prendre des initiatives dans un cadre professionnel										
	3 ^e tr.															
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :													

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée				Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)	
	Élève		Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4			
PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES	Moyennes		Effectif du groupe :		Entrée Pratiques culturelles et artistiques :							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Concevoir et réaliser collectivement une production artistique							
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Acquérir des connaissances et des savoir-faire dans le domaine artistique support de la réalisation						
	3 ^e tr.					Entrée Technologies de l'informatique et du multimédia :						
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Approfondir sa culture numérique et la replacer dans la vie sociale, professionnelle et personnelle							
						Participer et réaliser collectivement un projet numérique						
PRATIQUES PROFESSIONNELLES	Moyennes		Effectif du groupe :		S'engager dans un projet à caractère professionnel (implication individuelle et collective)							
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Renforcer sa culture technologique							
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Prendre des initiatives dans un cadre professionnel						
	3 ^e tr.											
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :									

Classe de première

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL DE LANGUES VIVANTES

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement	Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeurs						
	Élève	Groupe	Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise								
			<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; font-size: x-small;"> <tr> <td style="width: 20px;">A1</td> <td style="width: 20px;">A2</td> <td style="width: 20px;">B1</td> <td style="width: 20px;">B2</td> <td style="width: 20px;">C1</td> <td style="width: 20px;">C2</td> </tr> </table>	A1	A2	B1	B2	C1	C2		
A1	A2	B1	B2	C1	C2						

Enseignement facultatif de langues vivantes

LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVC)	Moyennes	Effectif du groupe :			Niveau atteint en fin d'année scolaire								
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit								
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Compréhension de l'oral								
	3 ^e tr.				Expression écrite								
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction								
.....				NIVEAU GLOBAL									

Classe de première

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement				Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3		
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE	Moyennes	Effectif du groupe :		Pratiquer la langue directe et/ou différée					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Visionner en exploitant des informations dans le contexte culturel et linguistique donné					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Utiliser lexicque et grammaire pour comprendre et commenter un discours ou un support authentique				
	3 ^e tr.				Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour apporter un éclairage sur l'héritage culturel sourd				
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :							
UNITÉ FACULTATIVE «ENGAGEMENT CITOYEN»	Moyennes	Effectif du groupe :		S'impliquer dans une dynamique collaborative					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Réaliser une activité d'utilité sociale					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12					
	3 ^e tr.								
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :							
SECTION EUROPÉENNE LANGUE DNL	Moyennes	Effectif du groupe :		Renforcer ses capacités langagières dans la DNL					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Développer des compétences interculturelles de médiation					
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Construire une culture citoyenne européenne solidaire				
	3 ^e tr.								
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :							

Classe de première

MOBILITE SCOLAIRE EUROPEENNE ET INTERNATIONALE

PAYS D'ACCUEIL		Évaluation permettant d'inscrire la mention « mobilité » sur le diplôme du baccalauréat	Evaluation globale sur le parcours de mobilité de l'élève						
DUREE DE LA MOBILITE		Titre du rapport de mobilité	Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4	Appréciation générale sur le niveau d'implication de l'élève dans son projet et la qualité de son travail	Nom et signature du ou des professeur(s)
Qualité de la présentation (6 points sur 20)			Définir et organiser, en amont du départ, les modalités et les étapes du projet de mobilité						
Traitement du thème choisi (6 points sur 20)			Enrichir ses connaissances et compétences grâce à sa période de mobilité						
Réflexion (8 points sur 20)			Mobiliser les acquis de son expérience dans la préparation de son rapport						
Note globale sur 20			Communiquer à l'écrit et à l'oral sur sa mobilité						

Classe de terminale

ENSEIGNEMENTS COMMUNS

ENSEIGNEMENTS COMMUNS													
Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement							Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève		Nom et signature du ou des professeurs
	Élève	Groupe		Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise									
A1 A2 B1 B2* C1 C2													
Enseignements obligatoires de langues vivantes													
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (MODULE C2) (LVA) 	Moyennes		Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire en vue de l'attestation de langues vivantes								
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Compréhension de l'écrit									
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Compréhension de l'oral								
	3 ^e tr.	Moyenne annuelle du groupe :		Expression écrite									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Expression orale en continu et en interaction									
					NIVEAU GLOBAL								
				A1	A2	B1*	B2	C1	C2				
LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (MODULE C2) (LVB) 	Moyennes		Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire en vue de l'attestation de langues vivantes								
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Compréhension de l'écrit									
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Compréhension de l'oral								
	3 ^e tr.	Moyenne annuelle du groupe :		Expression écrite									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Expression orale en continu et en interaction									
					NIVEAU GLOBAL								
				A1	A2	B1*	B2	C1	C2				

*Niveau attendu à la fin des études du 2nd degré (art. D.312-16 du code de l'éducation)

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS COMMUNS										
ÉDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE (MODULE C3)	Moyennes	Effectif du groupe :		Développer sa motricité						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Exercer sa responsabilité dans l'engagement personnel et solidaire						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Savoir construire et conduire sa pratique, individuellement et collectivement					
	3 ^e tr.				Construire durablement sa santé					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :		Accéder lucidement au patrimoine culturel des pratiques physiques						
MATHÉMATIQUES (MODULE C4)	Moyennes	Effectif du groupe :		Mobiliser des compétences mathématiques et des outils numériques pour résoudre des problèmes dans des champs d'application divers						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12		≥ 12					
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
PHILOSOPHIE (MODULE C5)	Moyennes	Effectif du groupe :			Construire une culture philosophique pour interroger les faits et les idées du monde contemporain et se situer dans les débats					
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12		≥ 12					
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
HISTOIRE- GÉOGRAPHIE (MODULE C5)	Moyennes	Effectif du groupe :		Mobiliser des connaissances et des méthodes historiques et géographiques pour comprendre et agir en tant que citoyen dans un monde complexe						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
ENSEIGNEMENT MORALE ET CIVIQUE (MODULE C5)	Moyennes	Effectif du groupe :		Construire une morale civique pour l'exercice de la citoyenneté						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
ÉDUCATION SOCIO-CULTURELLE (MODULE C5)	Moyennes	Effectif du groupe :		S'exprimer, s'informer, se cultiver pour exercer pleinement sa citoyenneté						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)								
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées	1	2	3	4		
ENSEIGNEMENTS DE SPÉCIALITÉS										
GESTION DES RESSOURCES ET DE L'ALIMENTATION (MODULE S1) - Biologie-écologie - Sciences et techniques agronomiques - Physique-chimie - Sciences et techniques des équipements	Moyennes	Effectif du groupe :		Caractériser les relations entre les aliments, les besoins alimentaires humains et les modes de production						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Mettre en relation, dans un contexte de durabilité, le fonctionnement des agroécosystèmes et la gestion des ressources naturelles						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Mettre en œuvre les étapes de la démarche scientifique (s'approprier, analyser/raisonner, réaliser, valider et communiquer)					
	3 ^e tr.				Mobiliser des connaissances et outils scientifiques pour comprendre et expliquer le fonctionnement des équipements					
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								
TERRITOIRES ET TECHNOLOGIE (MODULE S4) - Sciences économiques, sociales et de gestion - Sciences et techniques du domaine technologique	Moyennes	Effectif du groupe :		Situer la place et la régulation des activités dans le territoire						
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)		Analyser un choix technique dans son contexte						
	2 ^e tr.	< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12						
	3 ^e tr.									
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :								

Classe de terminale

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL DE LANGUES VIVANTES

Disciplines	Évaluation chiffrée		Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement	Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève						Nom et signature du ou des professeurs						
	Élève	Groupe	Niveaux de compétences communicatives au regard du Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL) : A1 : utilisateur élémentaire, niveau introductif ou de découverte A2 : utilisateur élémentaire, niveau intermédiaire ou usuel B1 : utilisateur indépendant, niveau seuil B2 : utilisateur indépendant, niveau avancé ou indépendant C1 : utilisateur expérimenté, niveau autonome C2 : utilisateur expérimenté, niveau maîtrise													
			<table border="1" style="display: inline-table; border-collapse: collapse; font-size: x-small;"> <tr> <td style="width: 15px;">A1</td> <td style="width: 15px;">A2</td> <td style="width: 15px;">B1</td> <td style="width: 15px;">B2</td> <td style="width: 15px;">C1</td> <td style="width: 15px;">C2</td> </tr> </table>	A1	A2	B1	B2	C1	C2							
A1	A2	B1	B2	C1	C2											

ENSEIGNEMENT OPTIONNEL

LANGUE VIVANTE ETUDIÉE (LVC)	Moyennes	Effectif du groupe :		Niveau atteint en fin d'année scolaire							
	1 ^{er} tr.	Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Compréhension de l'écrit						
	2 ^e tr.	<8	≥8 et <12	≥12	Compréhension de l'oral						
	3 ^e tr.				Expression écrite						
	an-née	Moyenne annuelle du groupe :			Expression orale en continu et en interaction						
.....				NIVEAU GLOBAL							

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)						
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées												
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS																
PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES	Moyennes		Effectif du groupe :		Gagner en autonomie dans ses apprentissages											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			S'engager dans une démarche collaborative										
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Exposer et analyser son projet et son implication pour construire et conduire un mode de vie actif et solidaire										
	3 ^e tr.					Entrée Performance :										
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Réaliser une performance auto-référencée											
						Maîtriser l'exécution gestuelle, technique, sportive										
						Entrée Santé Bien-être :										
						Construire les conditions d'une relation de plaisir avec les APSA, lui-même et les autres										
					Créer des habitudes de santé											
HIPPOLOGIE ET ÉQUITATION	Moyennes		Effectif du groupe :		Exercer son engagement dans la pratique de l'activité équestre											
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Renforcer sa culture technologique dans le secteur hippique										
	2 ^e tr.		<8	≥8 et <12	≥12	Prendre des initiatives dans un cadre professionnel										
	3 ^e tr.															
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :													

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée				Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève	Nom et signature du ou des professeur(s)						
	Élève		Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées												
PRATIQUES SOCIALES ET CULTURELLES	Moyennes		Effectif du groupe :		Entrée Pratiques culturelles et artistiques :												
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Concevoir et réaliser collectivement une production artistique											
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12								Acquérir des connaissances et des savoir-faire dans le domaine artistique support de la réalisation				
	3 ^e tr.					Entrée Technologies de l'informatique et du multimédia :											
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :		Approfondir sa culture numérique et la replacer dans la vie sociale, professionnelle et personnelle												
					Participer et réaliser collectivement un projet numérique												
PRATIQUES PROFESSIONNELLES	Moyennes		Effectif du groupe :		S'engager dans un projet à caractère professionnel (implication individuelle et collective)												
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Renforcer sa culture technologique											
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12								Prendre des initiatives dans un cadre professionnel				
	3 ^e tr.																
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :														

Classe de terminale

Disciplines	Évaluation chiffrée			Évaluation des compétences en référence aux programmes d'enseignement					Appréciation générale sur le niveau d'implication et les progrès de l'élève				Nom et signature du ou des professeur(s)		
	Élève	Groupe		Compétences attendues : 1 - non maîtrisées 2 - insuffisamment maîtrisées 3 - maîtrisées 4 - bien maîtrisées											
ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS															
LANGUE DES SIGNES FRANÇAISE	Moyennes		Effectif du groupe :		Pratiquer la langue directe et/ou différée										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Visionner en exploitant des informations dans le contexte culturel et linguistique donné									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Utiliser lexique et grammaire pour comprendre et commenter un discours ou un support authentique									
	3 ^e tr.					Mobiliser des connaissances historiques et linguistiques pour apporter un éclairage sur l'héritage culturel sourd									
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												
UNITÉ FACULTATIVE «ENGAGEMENT CITOYEN»	Moyennes		Effectif du groupe :		S'impliquer dans une dynamique collaborative										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Réaliser une activité d'utilité sociale									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12										
	3 ^e tr.														
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												
SECTION EUROPÉENNE LANGUE	Moyennes		Effectif du groupe :		Renforcer ses capacités langagières dans la DNL										
	1 ^{er} tr.		Répartition des moyennes annuelles individuelles (%)			Développer des compétences interculturelles de médiation									
	2 ^e tr.		< 8	≥ 8 et < 12	≥ 12	Construire une culture citoyenne européenne solidaire									
	3 ^e tr.														
	an-née		Moyenne annuelle du groupe :												
DNL	Evaluation spécifique de DNL		Note Finale		Composée de :			Notes							
					Interrogation orale en langue (80%)										
					Note de scolarité (20%)										

Informations relatives au parcours et aux apprentissages de l'élève

CYCLE TERMINAL

Engagements et responsabilités de l'élève au sein de l'établissement

*partie complétée par le conseiller principal d'éducation (CPE)
chaque case est cochée une seule fois, en première ou en terminale*

- Délégué de classe
- Éco-délégué
- Représentation lycéenne (CA, CVL, CESCE, etc : préciser) : _____
- Autres (artistique, culturel, Mare Nostrum scientifique, social, sportif, etc : préciser) : _____

Observations éventuelles : on s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

CLASSE DE PREMIÈRE

Avis de l'équipe pédagogique et du conseiller principal d'éducation sur l'investissement de l'élève et sa participation à la vie du lycée

On s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

CLASSE DE TERMINALE

Avis de l'équipe pédagogique et du conseiller principal d'éducation sur l'investissement de l'élève et sa participation à la vie du lycée

On s'attachera dans les commentaires à valoriser les éléments positifs pouvant jouer en faveur de l'élève

Nom :

Date :

Signature :

Compétences numériques (PIX)

Domaine	Compétence	Niveaux								
		Compé- tence non certifiée	1	2	3	4	5	6	7	8
INFORMATION ET DONNÉES	Compétence 1.1 : Mener une recherche ou veille d'information									
	Compétence 1.2 : Gérer des données									
	Compétence 1.3 : Traiter des données									
COMMUNICATION ET COLLABO- RATION	Compétence 2.1 : Interagir									
	Compétence 2.2 : Partager et publier									
	Compétence 2.3 : Collaborer									
	Compétence 2.4 : S'insérer dans un monde numérique									
CRÉATION DE CONTENU	Compétence 3.1 : Développer des documents à contenu majoritairement textuel									
	Compétence 3.2 : Développer des documents visuels ou sonores									
	Compétence 3.3 : Adapter les documents à leur finalité									
	Compétence 3.4 : Programmer									
PROTECTION ET SÉCURITÉ	Compétence 4.1 : Protéger les équipements									
	Compétence 4.2 : Protéger les données personnelles et la vie privée									
	Compétence 4.3 : Protéger la santé, le bien-être et l'environnement									
ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE	Compétence 5.1 : Résoudre des problèmes techniques									
	Compétence 5.2 : Évoluer dans un environnement numérique									
TOTAL DE POINTS										

Avis en vue de l'examen du baccalauréat

Avis de l'équipe pédagogique

pour l'ensemble des élèves de l'établissement de la série concernée, indiquer la proportion de chaque catégorie d'avis

Très favorable : _____ % Favorable _____ % Doit faire ses preuves _____ %

Effectif dans la voie ou série : _____

Visa et observations éventuelles (bilan, progrès constatés) du chef d'établissement

Nom :

Date :

Signature :

Partie réservée à l'élève

Date :

Signature :

Visa du président du jury

Premier groupe d'épreuves

Deuxième groupe d'épreuves

Date :

Signature :

Date :

Signature :

Enseignements primaire et secondaire

Brevet d'initiation aéronautique et certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique

Calendrier de la session 2023

NOR : MENE2229892N

note de service du 3-11-2022

MENJ - DGESCO A- MPE

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et à la vice-rectrice ; au directeur du Siec d'Île-de-France

Conformément aux arrêtés modifiés du 19 février 2015, relatifs au brevet d'initiation aéronautique (BIA) et au certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique (CAEA), une session d'examen est organisée le **mercredi 31 mai 2023 à 14 heures** (heure de Paris sauf en Polynésie française et en Nouvelle-Calédonie, territoires pour lesquels les horaires sont précisés ci-après).

Les inscriptions se dérouleront :

- du mercredi 25 janvier au mercredi 8 mars 2023, sauf pour le vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie ;
- du lundi 19 juin au vendredi 28 juillet 2023 pour le vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie.

La calculatrice est autorisée pour les deux examens sauf mention contraire portée sur le sujet. Aucun autre matériel n'est autorisé.

Les épreuves s'effectuent sous forme de questionnaire à choix multiples (QCM). Sur la grille de réponses, le candidat ne doit remplir qu'une seule case par question.

I. Le brevet d'initiation aéronautique (BIA)

Durée totale de l'épreuve obligatoire : deux heures trente minutes, de 14 h à 16 h 30.

Durée de l'épreuve facultative d'anglais : trente minutes, de 16 h 30 à 17 h.

Les sujets de l'épreuve obligatoire et de l'épreuve facultative sont nationaux.

Les épreuves du BIA se dérouleront en Polynésie française le **mercredi 31 mai 2023** :

- épreuve obligatoire de 13 h à 15 h 30 (heure locale) ;
- épreuve facultative de 15 h 30 à 16 h (heure locale).

Les épreuves du BIA se dérouleront en Nouvelle-Calédonie le **mercredi 8 novembre 2023** :

- épreuve obligatoire de 13 h à 15 h 30 (heure locale) ;
- épreuve facultative de 15 h 30 à 16 h (heure locale).

La note de l'épreuve obligatoire est multipliée par un coefficient 5. Pour l'épreuve facultative, seuls les points excédant 10 sur 20 sont additionnés au total des points obtenus à l'épreuve obligatoire coefficientée.

II. Le certificat d'aptitude à l'enseignement aéronautique (CAEA)

Durée totale de l'épreuve d'admissibilité : **trois heures**.

Le sujet de l'épreuve d'admissibilité est national.

Seuls les candidats ayant obtenu une note supérieure ou égale à 15 à l'épreuve d'admissibilité peuvent se présenter à l'épreuve orale d'admission.

L'épreuve orale d'admission se compose de deux parties :

- 1re partie (soixante minutes de préparation et trente minutes de présentation) : présentation d'une séance d'enseignement préparant au brevet d'initiation aéronautique à partir d'un sujet proposé par le jury - durant cette partie, le candidat peut disposer de tous documents, notes ou matériels personnels ;
- 2e partie (trente minutes) : entretien avec le jury qui permet d'approfondir les points qu'il juge utiles. Il permet, en outre, d'apprécier la capacité du candidat à se représenter la diversité des conditions d'exercice et les obligations incombant à un enseignant responsable de la formation préparant au brevet d'initiation aéronautique.

Chaque partie de l'épreuve orale est notée de 0 à 20, en points entiers. La note obtenue à l'épreuve orale d'admission est la moyenne des deux notes obtenues.

Une note inférieure à 10 à l'une des parties de l'épreuve orale est éliminatoire.

L'évaluation de l'épreuve orale s'effectuera à partir de la grille fournie en annexe.

III. Modalités d'organisation des examens

Le service interacadémique des examens et concours (Siec) d'Île-de-France adressera l'ensemble des sujets à toutes les académies.

Les services des rectorats se chargent de la reprographie des sujets, des grilles de correction et des barèmes de notation.

Les recteurs d'académie désignent les membres du jury, organisent le déroulement des épreuves et assurent la délivrance des diplômes, conformément aux arrêtés susmentionnés.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,

La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Annexe

↳ Grille d'évaluation de l'épreuve d'admission du CAEA

Annexe - Grille d'évaluation de l'épreuve d'admission du CAEA

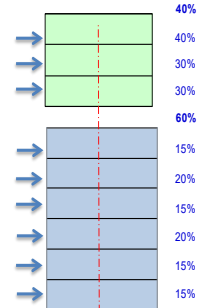
Nom du candidat :	CAEA
Heure :	Epreuve d'entretien à partir d'un dossier

Jury	
Nom membre jury	Nom membre jury

Partie 1: Présentation d'une séance d'enseignement

Compétences évaluées	Indicateurs de performance	Evaluation	0	1	2	3
1 - Etre capable de communiquer						
	La présentation orale est claire et précise					
	L'usage des moyens de présentation est maîtrisé et adapté					
	La présentation écrite est claire et de qualité (orthographe, respect du cahier des charges...)					
2 - Construire une activité pédagogique						
	La problématique à traiter est clairement identifiée et bien présentée					
	L'activité proposée est conforme au programme					
	La description de l'activité choisie est suffisamment explicite et compréhensible					
	La démarche pédagogique préconisée est pertinente et adaptée au public visé					
	Les acquis et les besoins des élèves sont identifiés					
	La nature des documents transmis aux élèves est détaillée					

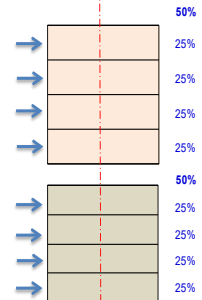
Poids du critère



Note calculée de la partie 1 : 0,0 / 20,0

Partie 2: Entretien

3 - Connaître le système éducatif						
	Les rôles respectifs des différents acteurs de l'institution sont appréhendés (établissement et hors établissement)					
	Les principales instances d'un établissement sont connues					
	le cadre réglementaire des responsabilités scolaire est connu (gestion des absences, autorisation parentales, convention...)					
	Les valeurs de la République sont bien appréhendées (laïcité, réserve, positionnement, droit et devoir...)					
4 - Organiser son enseignement sur l'année						
	La situation de l'activité dans la progression de l'année est effective					
	Les modalités d'évaluation sont appréhendées					
	L'argumentation orale développée est cohérente					
	Les réponses aux questions du jury sont pertinentes					



Note calculée de la partie 2 : 0,0 / 20,0

Note totale brute : 0,0 / 20,0

Note finale attribuée par le jury /20

ATTENTION, si le symbole ◀ apparaît dans cette colonne c'est qu'il y a plus d'une valeur donnée à l'indicateur, il faut alors choisir laquelle retenir

Appréciation globale :

Epreuve d'entretien à partir d'un dossier :

- Présentation (1ère partie) : trente minutes
- Entretien avec le jury (2ième partie) : trente minutes.

Enseignements primaire et secondaire

Brevet d'initiation à la mer et certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer

Calendrier de la session 2023

NOR : MENE2231225N

note de service du 4-11-2022

MENJ - DGESCO A-MPE

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et à la vice-rectrice ; au directeur du Siec d'Île-de-France

Conformément aux arrêtés du 21 septembre 2020, relatifs au brevet d'initiation à la mer (Bimer) et au certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer (Caeimer), une session d'examen est organisée selon le calendrier ci-dessous.

Les inscriptions se dérouleront :

- du mercredi 25 janvier au mercredi 8 mars 2023, sauf pour le vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie ;
- du lundi 19 juin au vendredi 28 juillet 2023 pour le vice-rectorat de Nouvelle-Calédonie.

La calculatrice est autorisée pour les deux examens sauf mention contraire portée sur le sujet. Aucun autre matériel n'est autorisé.

Les épreuves s'effectuent sous forme de questionnaire à choix unique (QCU).

I. Le brevet d'initiation à la mer (Bimer)

Le recteur fixe la date de l'épreuve pour son académie, **entre le mardi 9 mai et le lundi 12 juin 2023**

Le vice-recteur de Nouvelle-Calédonie fixe la date de l'épreuve pour son académie **entre le 6 novembre et le 4 décembre 2023**.

Durée totale de l'épreuve : **deux heures**.

II. Le certificat d'aptitude à l'enseignement d'initiation à la mer (Caeimer)

L'épreuve d'admissibilité est fixée au **mardi 30 mai 2023 de 14 h à 16 h (heure de Paris)**.

Durée totale de l'épreuve d'admissibilité : **deux heures**.

Le sujet de l'épreuve d'admissibilité est national.

Seuls les candidats ayant obtenu une note à l'examen au moins égale à 16 à l'épreuve d'admissibilité peuvent se présenter à l'épreuve orale d'admission.

L'épreuve orale d'admission se compose de deux parties :

- 1re partie (durée : soixante minutes de préparation et trente minutes d'exposé) : présentation d'une séance d'enseignement préparant au brevet d'initiation à la mer à partir d'un sujet proposé par le jury. Le candidat peut disposer de tous documents, notes ou matériels personnels ;
- 2e partie (durée : trente minutes) : entretien avec le jury qui permet d'approfondir les points qu'il juge utiles. L'entretien permet en outre d'apprécier la capacité du candidat à se représenter la diversité des conditions d'exercice et les obligations incombant à un enseignant responsable de la formation préparant au brevet d'initiation à la mer.

Chaque partie de l'épreuve orale est notée de 0 à 20, en points entiers. Sont déclarés admis les candidats admissibles qui ont obtenu une note au moins égale à 10 à chacune des deux parties de l'épreuve orale d'admission.

III. Modalités d'organisation des examens

L'académie de Rennes, académie pilote, adressera le sujet du Caeimer à toutes les académies.

En ce qui concerne le Bimer, les questions de l'épreuve sont extraites d'une banque de sujets nationale.

Dans chaque académie, l'inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional (IA-IPR) ou inspecteur de l'éducation nationale - enseignements techniques (IEN-ET) en charge de cet examen choisit les questions retenues pour constituer le sujet de l'épreuve pour toute l'académie.

Le sujet se compose de 60 questions dont 6 points, au maximum, portent sur les connaissances en anglais des

termes scientifiques et techniques du programme. Les questions sont réparties équitablement sur l'ensemble des 5 chapitres du programme.

Les recteurs d'académie désignent les membres du jury, organisent le déroulement des épreuves et assurent la délivrance des diplômes, conformément aux arrêtés susmentionnés.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,

Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,

La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,

Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Enseignements primaire et secondaire

Baccalauréat général

Évaluation des compétences expérimentales des épreuves de physique-chimie et de sciences de la vie et de la Terre - Session 2023

NOR : MENE2230409N

note de service du 23-11-2022

MENJ - DGESCO A-MPE

Texte adressé aux recteurs et rectrices d'académie ; aux vice-recteurs et à la vice-rectrice ; au directeur du Siec d'Île-de-France ; aux inspecteurs et inspectrices d'académie-inspecteurs et inspectrices pédagogiques régionaux ; aux cheffes et chefs d'établissements publics et privés sous contrat ; aux professeurs et professeurs des établissements publics et privés sous contrat

Cette note de service organise l'évaluation des compétences citées en objet pour toutes les académies de métropole, des Drom et COM et les lycées français des pays étrangers.

La préparation, le déroulement et le suivi de ces épreuves du baccalauréat doivent être conduits

conformément aux définitions des épreuves concernées et aux instructions de la présente note de service.

Les chefs d'établissement sont responsables de l'organisation de ces épreuves. Ils définissent et mettent en œuvre, dans le respect de l'ensemble des consignes nationales et académiques, l'organisation nécessaire dans leur établissement.

I. Situations d'évaluation

Les situations d'évaluation sont regroupées dans une banque pour chacune des deux disciplines : physique-chimie et sciences de la vie et de la Terre. Ces banques sont disponibles sur le site :

<https://eduscol.education.fr/2561/banques-des-ec> à compter du 10 janvier 2023. Les banques regroupant les situations d'évaluations servent de support à chacune des deux épreuves.

II. Préparation de l'épreuve

Le recteur d'académie ou le vice-recteur désigne, dans chacune des deux disciplines, un ou des inspecteur(s) d'académie-inspecteur(s) pédagogique(s) régional(aux) (IA-IPR) référent(s), en nombre suffisant pour s'acquitter des missions qui leur sont confiées. Il communique à la direction générale de l'enseignement scolaire (mission du pilotage des examens) les noms et prénoms des personnes qu'il a désignées.

Pour les deux disciplines, dans chaque académie, les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux en charge du suivi de ces épreuves, choisissent **25 situations** qui seront communiquées par le service de l'académie à tous les établissements concernés selon le formulaire en annexe.

Les situations retenues dans chaque académie sont transmises aux établissements et mises à disposition des professeurs selon le calendrier suivant :

- **le lundi 13 février 2023, pour la métropole, Mayotte, les Antilles, la Guyane, les centres d'Asie, le Liban, l'Amérique centrale, et les pays étrangers du groupe 1 ;**
- **4 semaines avant les épreuves pour les autres destinations.**

Pour les établissements à l'étranger, le choix des situations est effectué par les IA-IPR des académies de rattachement, à l'exception des pays étrangers du groupe 1, pour lesquels le choix est réalisé par les IA-IPR détachés à l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger (AEFE). Ce choix, identique pour tous les pays du groupe 1, est communiqué à la mission du pilotage des examens de la Dgesco pour diffusion aux académies concernées.

Les professeurs choisissent, parmi ces situations, celles qu'ils retiennent pour leur établissement. Les personnels techniques de laboratoire sont associés à la préparation et au déroulement de ces épreuves. Le choix des situations est guidé par les apprentissages mis en œuvre et les équipements disponibles dans l'établissement. Les situations retenues, dans chaque établissement, devront être différentes chaque jour.

Les seules modifications qui peuvent être apportées aux situations d'évaluation concernent la prise en compte des spécificités de l'établissement en matériel, équipements et logiciels disponibles.

Les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux référents sont informés des choix effectués par les établissements et en vérifient la cohérence. Ces référents sont, par ailleurs, chargés de répondre,

directement, à toute difficulté que les professeurs coordonnateurs leur soumettront.

III. Déroulement de l'épreuve

Les épreuves se dérouleront dans chaque établissement, sur au plus 3 jours consécutifs pendant les périodes définies ci-dessous :

- du mardi 7 au vendredi 10 mars 2023 pour La Réunion et la Polynésie française ;
- du mardi 28 au vendredi 31 mars 2023 pour la métropole, Mayotte, les Antilles, la Guyane, les centres d'Asie, le Liban, l'Amérique centrale, et les pays étrangers du groupe 1 ;
- mercredi 22 au vendredi 24 mars 2023 pour l'Amérique du Nord ;
- selon le calendrier fixé par le recteur de l'académie de rattachement ou le vice-recteur, pour les établissements d'Amérique du Sud et de Nouvelle-Calédonie.

Les candidats tirent au sort une situation d'évaluation parmi celles retenues par les professeurs de l'établissement.

Les professeurs examinateurs renseignent une fiche individuelle d'évaluation au nom de chaque candidat.

Cette fiche porte la note qui est attribuée au candidat sur 20 points, exprimée en point entier, et un commentaire qualitatif. Ce document ainsi que la (ou les) feuille(s) réponse rédigée(s) par l'élève, qui ont le même statut juridique que la copie d'écrit, sont agrafés ensemble et remis à l'issue de la correction au chef d'établissement.

Les professeurs examinateurs complètent par ailleurs pour chaque candidat les informations demandées sur l'application Santorin.

Tout incident significatif relatif au contenu même des situations d'évaluation doit être signalé et traité au niveau de l'académie ou de la collectivité d'outre-mer concernée, par la cellule d'alerte que le recteur d'académie ou vice-recteur aura mise en place à cet effet.

Tout autre incident significatif doit être immédiatement signalé par le chef d'établissement concerné au recteur d'académie ou vice-recteur qui en saisira la direction générale de l'enseignement scolaire (mission du pilotage des examens) pour décision.

IV. Suivi de l'épreuve

Les inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux référents dressent, avec le concours des professeurs et des données issues de Santorin, un bilan des deux épreuves selon les indications fournies par l'inspection générale de l'éducation du sport et de la recherche.

Les situations d'évaluation sont destinées aux épreuves et sont conçues dans une logique de certification ; en tant que telles, elles ne doivent pas être utilisées en classe durant la période de formation.

V. Absence, dispense et aménagement

Des instructions relatives aux absences et aux situations particulières pour lesquelles une dispense de l'évaluation des compétences expérimentales en physique-chimie et/ou sciences et vie de la Terre peut être accordée, sont mentionnées dans les notes de service relatives aux définitions d'épreuves n° 2020-031 et 2020-032 du 11 février 2020 (parues au BOENJS spécial n° 2 du 13 février 2020).

Les élèves en situation de handicap pour lequel le recteur, sur avis du médecin désigné par la maison départementale des personnes handicapées, n'a pas préconisé une dispense de la partie pratique de l'épreuve mais un aménagement, passent cette partie à partir d'une sélection de situations d'évaluation parmi les 25 situations retenues pour l'académie, qui sont adaptées à leur handicap. En fonction de l'avis médical, les adaptations peuvent porter notamment sur le choix des types de situations proposés au tirage au sort, sur l'aménagement du poste de travail, sur la majoration du temps imparti, sur l'aide d'un secrétaire, sur la présentation voire l'adaptation de cette situation. Dans ce dernier cas, on veillera à ce que la situation retenue permette que des compétences expérimentales soient mises en œuvre par le candidat afin qu'elles puissent être évaluées. L'objectif est que le maximum de candidats en situation de handicap puisse passer l'épreuve, sans toutefois que soient dénaturées les compétences expérimentales évaluées.

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Personnels

École nationale des sports de montagne et École nationale de voile et des sports nautiques

Procédure de recrutement aux emplois de direction des centres de ressources, d'expertise et de performance sportive

NOR : SPOD2231001J

instruction du 16-11-2022

MSJOP - DS 2A

Texte adressé aux directeurs et directrices des centres de ressources, d'expertise et de performance sportive ; au directeur général de l'École nationale des sports de montagne ; au directeur de l'École nationale de voile et des sports nautiques ; aux recteurs et rectrices de région académique ; aux délégués et déléguées régionaux académiques à la jeunesse, à l'engagement et aux sports ; aux présidents de conseil d'administration des Creps, de l'ENVSJ et de l'ENSM

Textes de référence : Code du sport, notamment articles L. 114-11, R. 114-11, D. 211-46, D. 211-54 et D. 211-61 ; décret n° 2015-633 du 5-6-2015 ; arrêté du 17-7-2015 modifié

Le décret n° 2015-633 du 5 juin 2015 relatif aux emplois de direction des centres de ressources, d'expertise et performance sportive (Creps), de l'École nationale des sports de montagne (ENSM) et de l'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSJ) fixe les règles de recrutement et de nomination applicables à ces emplois ; les articles 3 à 9 en particulier fixent les modalités de publication des avis de vacance de ces emplois et certaines conditions d'accès limitatives en matière d'ancienneté atteinte dans le corps d'origine par les fonctionnaires candidats. Il précise également que la nomination à ces emplois est prononcée pour une durée de cinq ans, renouvelable dans la limite de huit ans dans un même emploi. Les fonctionnaires nommés par arrêté du ministre chargé des sports sont placés en position de détachement de leur corps ou de leur cadre d'emplois d'origine. L'article 13 prévoit qu'une commission consultative placée auprès du ministre chargé des sports émet un avis préalable sur les nominations à ces emplois de direction.

Un arrêté du 17 juillet 2015 précise les modalités de désignation des membres et les conditions de fonctionnement de cette commission.

La présente instruction a pour objet de préciser et détailler les étapes de la procédure de recrutement mises en œuvre pour pourvoir les emplois de direction concernés.

I. Définition des critères de recrutement, du profil managérial et rédaction des fiches de poste

A. Choix stratégiques et profil managérial

La définition des critères de recrutement et du profil managérial de l'agent recherché sur l'emploi fonctionnel fait l'objet d'un travail associant la direction des sports, l'Agence nationale du sport (ANS) et le cabinet du ministre chargé des sports, ainsi que le directeur de l'établissement lorsqu'il s'agit du recrutement d'un directeur adjoint. La participation du conseil régional concerné est également sollicitée pour les emplois de directeur de Creps, la nomination à cet emploi étant soumise pour avis préalable au président de région^[1].

B. Rédaction des fiches de poste

- **directeur** : rédaction par la direction des sports d'une fiche de poste exposant les éléments stratégiques de l'établissement et prenant en compte le contexte local. L'ANS est associée à la rédaction sur la partie haut niveau. La fiche de poste relative à un emploi de directeur de Creps est transmise pour information au conseil régional ;
- **directeur adjoint** : rédaction par la direction des sports, sur la base d'une proposition du directeur, d'une fiche de poste exposant les éléments stratégiques et organisationnels de l'établissement et prenant en compte le contexte local. L'ANS peut être associée à la rédaction sur la partie haut niveau.

C. Avis de vacance et envoi des candidatures

Pour les emplois de directeurs comme pour ceux d'adjoints, l'avis de vacance d'emploi est publié au Journal officiel de la République française (JORF) par la direction de l'encadrement, ainsi que sur le site numérique de la Place de l'emploi public, en application de l'article 3 du décret du 5 juin 2015 précité. Les candidatures sont transmises dans un délai de 30 jours à compter de la publication de l'avis de vacance au JORF, par la voie électronique uniquement, à la direction des sports et à la direction de l'encadrement^[2]. Concernant les adjoints, les candidatures sont également adressées au directeur ou au directeur général de l'établissement

concerné. La direction des sports accuse réception de toutes les candidatures.

II. Recevabilité des candidatures et procédures d'audition

Préalablement à l'examen des dossiers et à l'audition des candidats, la direction de l'encadrement examine la recevabilité administrative des candidatures reçues, en application des articles 5 à 8 du décret du 5 juin 2015 précité. La direction des sports est chargée d'informer les candidats dont le dossier n'est administrativement pas recevable.

A. Procédure de présélection et d'audition pour les emplois de directeur général et de directeur

Les emplois concernés par la présente procédure sont les emplois de directeur général de l'ENSM (également directeur de l'École nationale de ski et d'aplanisme [ENSA]), de directeur de l'ENVSN et de directeurs de Creps. Pour ces emplois :

- l'**autorité de recrutement** est le directeur des sports ;
- l'**autorité dont relève l'emploi** est le directeur des sports.

L'examen des candidatures recevables est confié à une instance collégiale de présélection dont la composition fixée par l'autorité de recrutement (la DS) est la suivante :

- le directeur des sports ou son représentant, assurant la présidence de l'instance collégiale ;
- une personne occupant ou ayant occupé des fonctions d'un niveau de responsabilités au moins équivalent à l'emploi à pourvoir ;
- un représentant de l'Agence nationale du sport ;
- un représentant du conseil régional concerné, pour les emplois de directeur de Creps ;
- une personne non soumise à l'autorité hiérarchique de l'autorité dont relève l'emploi et choisie pour ses compétences dans le domaine des ressources humaines.

Cette instance collégiale de présélection établit la liste des candidats retenus pour une audition. Les candidats non convoqués pour une audition sont informés par la direction des sports.

Pour les emplois de directeur général de l'ENSM et de directeur de l'ENVSN, l'**audition des candidats** présélectionnés est effectuée par l'autorité dont relève l'emploi (directeur des sports ou son représentant) et le Drajés de la région dont dépend l'établissement concerné.

Pour les emplois de directeur de Creps, l'**audition des candidats** présélectionnés est effectuée par l'autorité dont relève l'emploi (directeur des sports ou son représentant), le Drajés de la région dont dépend l'établissement concerné et un représentant du conseil régional concerné.

À l'issue des auditions, un compte rendu est rédigé. Il précise la liste des candidats retenus par ordre de mérite, susceptibles d'être nommés.

Conformément à l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique en date du 30 novembre 2018, il conviendra, lorsque cela est possible et en fonction des candidatures, de veiller à une **représentation équilibrée des sexes** au sein des instances de présélection, parmi les autorités chargées d'auditionner les candidats ainsi que lors de l'établissement des listes des candidats présélectionnés et nommés sur ces emplois.

Le compte rendu est transmis à l'autorité de recrutement (direction des sports).

B. Procédure de présélection et d'audition pour les emplois de directeur adjoint

Les emplois concernés par la présente procédure sont les emplois de directeur du Centre national de ski nordique et de moyenne montagne (CNSNMM), d'adjoint au directeur de l'ENSA^[3] et de directeur adjoint de Creps.

Pour ces emplois :

- l'**autorité de recrutement** est le directeur des sports ;
- l'**autorité dont relève l'emploi** est le directeur de l'établissement concerné.

L'examen des candidatures recevables est confié à une instance collégiale de présélection dont la composition fixée par l'autorité de recrutement (la DS) est la suivante :

- le directeur des sports ou son représentant, assurant la présidence de l'instance collégiale ;
- le directeur de l'établissement dont dépend l'emploi concerné ;
- une personne occupant ou ayant occupé des fonctions d'un niveau de responsabilités au moins équivalent à l'emploi à pourvoir ;
- une personne non soumise à l'autorité hiérarchique de l'autorité dont relève l'emploi et choisie pour ses compétences dans le domaine des ressources humaines.

Cette instance collégiale de présélection établit la liste des candidats retenus pour une audition. Les candidats non convoqués pour une audition sont informés par la direction des sports.

L'**audition des candidats** présélectionnés est effectuée par l'autorité dont relève l'emploi (directeur de l'établissement concerné), le directeur des sports ou son représentant et le Drajés de la région dont dépend l'établissement concerné ou son représentant.

À l'issue des auditions, un compte rendu est rédigé. Il précise la liste des candidats retenus par ordre de mérite, susceptibles d'être nommés.

Conformément à l'accord relatif à l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes dans la fonction publique en date du 30 novembre 2018, il conviendra, lorsque cela est possible et en fonction des candidatures, de veiller à une **représentation équilibrée des sexes** au sein des instances de présélection, parmi les autorités chargées d'auditionner les candidats ainsi que lors de l'établissement des listes des candidats présélectionnés et nommés sur ces emplois.

Le compte rendu est transmis à l'autorité de recrutement (direction des sports).

III. Avis à recevoir

La commission consultative prévue à l'article 13 du décret du 5 juin 2015 précité est chargée d'émettre un avis préalable à la nomination sur ces emplois de direction. Sa composition est fixée par arrêté du ministre chargé des sports.

A. Pour les emplois de directeur général et de directeur

La liste des candidats retenus par ordre de mérite à l'issue des auditions est transmise par la direction des sports **pour avis préalable à la commission consultative précitée**.

Pour **les emplois de directeur de Creps**, cette liste est également transmise **pour avis préalable au président du conseil régional concerné**.

Après réception de l'avis de la commission consultative, et de l'avis du président du conseil régional pour les emplois de directeur de Creps, le ministre chargé des sports se prononce sur le choix définitif de la personne retenue sur l'emploi de direction.

L'avis de la commission consultative, l'avis du président du conseil régional pour les nominations aux emplois de directeur de Creps, et, à l'issue, le nom de la personne retenue par le ministre chargé des sports, sont transmis à la direction de l'encadrement et à la direction des sports.

B. Pour les emplois de directeur adjoint

La liste des candidats retenus par ordre de mérite à l'issue des auditions est transmise par la direction des sports **pour avis préalable à la commission consultative précitée**.

Après réception de l'avis de la commission consultative, le ministre chargé des sports se prononce sur le choix définitif de la personne retenue sur l'emploi de direction.

L'avis de la commission consultative et, à l'issue, le nom de la personne retenue par le ministre chargé des sports, sont transmis à la direction de l'encadrement et à la direction des sports.

IV. Nomination

La direction des sports informe tous les candidats qui n'ont pas été retenus à l'issue des auditions.

La direction de l'encadrement prend un arrêté de nomination pour chaque emploi concerné. Cet arrêté est transmis à la direction des sports qui attribue et notifie le régime indemnitaire correspondant à l'emploi.

V. Déontologie

A. Dispositions relatives aux obligations déclaratives

Conformément aux dispositions du décret n° 2016-1967 du 28 décembre 2016 modifié relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article L. 122-2 du Code général de la fonction publique, certains emplois sont soumis, préalablement aux nominations, à la transmission d'une déclaration d'intérêts.

Sont concernés les emplois de^[4] :

- directeur général de l'École nationale des sports de montagne (ENSM) ;
- directeur de centre de ressources, d'expertise et performance sportive (Creps) ;
- directeur de l'École nationale de voile et des sports nautiques (ENVSN).

B. Dispositions relatives à la prévention des conflits d'intérêts

Afin de prévenir toute situation de conflits d'intérêts dans la procédure de recrutement des emplois concernés par la présente instruction, notamment pour les membres des instances collégiales de présélection et des commissions d'audition, l'article L. 121-5 du Code général de la fonction publique définit les conflits d'intérêts comme « toute situation d'interférence entre un intérêt public et des intérêts publics ou privés qui est de nature à influencer ou paraître influencer l'exercice indépendant, impartial et objectif des fonctions de l'agent public ».

L'article L. 121-4 du même code dispose que :

« L'agent public veille à prévenir ou à faire cesser immédiatement les situations de conflit d'intérêts défini à l'article L. 121-5 dans lesquelles il se trouve ou pourrait se trouver. »

Enfin, l'article L. 122-1 du même code dispose que :

« Afin de faire cesser ou de prévenir toute situation de conflit d'intérêts au sens de l'article L. 121-5, l'agent public qui estime se trouver dans une telle situation : [...]

« 3° Lorsqu'il appartient à une instance collégiale, s'abstient d'y siéger ou, le cas échéant, de délibérer ; ».

À titre d'exemples de tels conflits d'intérêts, on peut citer une relation hiérarchique actuelle ou récente entre deux personnes, un lien familial, affectif ou amical notoire, ou à l'inverse une inimitié notoire. Le simple fait de se connaître ou d'avoir eu l'occasion de travailler dans la même structure n'est pas, à lui seul, constitutif d'un conflit d'intérêt.

Pour la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et par délégation,
La secrétaire générale,
Marie-Anne Lévêque

Pour la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et par délégation,
La directrice des sports,
Fabienne Bourdais

[1] Ainsi qu'en dispose l'article L. 114-11 du Code du sport.

[2] Les contacts sont indiqués sur l'avis de vacance.

[3] Article D. 211-54 du Code du sport.

[4] Arrêté du 8 janvier 2018 modifié fixant la liste des emplois des ministères chargés de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports et de l'enseignement supérieur et de la recherche prévue à l'article 2 du décret n° 2016-1967 du 28 décembre 2016 relatif à l'obligation de transmission d'une déclaration d'intérêts prévue à l'article L. 122-2 du Code général de la fonction publique.

Annexe

↳ Tableau récapitulatif

ANNEXE

Emploi	Autorité de recrutement	Autorité dont relève l'emploi à pourvoir	Examen des candidatures / Recevabilité	Information de la recevabilité des candidatures	Présélection des candidats	Audition	Avis à recueillir sur propositions du ministre chargé des sports, avant nomination	Rédaction de l'arrêté de nomination	Information des candidats retenus et notification de l'arrêté
Directeur de CREPS	Direction des sports	Direction des sports	Direction de l'encadrement	Direction des sports	<p>Instance collégiale composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur des sports ou son représentant ; - une personne occupant ou ayant occupé des fonctions d'un niveau de responsabilités au moins équivalent à l'emploi à pourvoir ; - un représentant de l'Agence nationale du sport ; - un représentant du conseil régional concerné . - une personne non soumise à l'autorité hiérarchique de l'autorité dont relève l'emploi et choisie pour ses compétences dans le domaine des ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur des sports ou son représentant ; - DRAJES ; - un représentant du conseil régional concerné. 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission consultative prévue à l'article 13 du décret n° 2015-633 du 5 juin 2015 ; - Président du conseil régional concerné. 	Direction de l'encadrement	Direction des sports
Directeur général de l'ENSM Directeur de l'ENSVM	Direction des sports	Direction des sports	Direction de l'encadrement	Direction des sports	<p>Instance collégiale composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur des sports ou son représentant ; - une personne occupant ou ayant occupé des fonctions d'un niveau de responsabilités au moins équivalent à l'emploi à pourvoir ; - un représentant de l'Agence nationale du sport ; - une personne non soumise à l'autorité hiérarchique de l'autorité dont relève l'emploi et choisie pour ses compétences dans le domaine des ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur des sports ou son représentant ; - DRAJES. 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission consultative prévue à l'article 13 du décret n° 2015-633 du 5 juin 2015. 	Direction de l'encadrement	Direction des sports
Directeur du CNSNMM Directeur adjoint de l'ENSA	Direction des sports	Directeur général de l'ENSM	Direction de l'encadrement	Direction des sports	<p>Instance collégiale composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur des sports ou son représentant ; - Directeur général de l'ENSM ; - une personne occupant ou ayant occupé des fonctions d'un niveau de responsabilités au moins équivalent à l'emploi à pourvoir ; - une personne non soumise à l'autorité hiérarchique de l'autorité dont relève l'emploi et choisie pour ses compétences dans le domaine des ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur des sports ou son représentant ; - Directeur général de l'ENSM ; - DRAJES ou son représentant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission consultative prévue à l'article 13 du décret n° 2015-633 du 5 juin 2015. 	Direction de l'encadrement	Direction des sports
Directeur adjoint de CREPS	Direction des sports	Directeur de l'établissement concerné	Direction de l'encadrement	Direction des sports	<p>Instance collégiale composée de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Directeur des sports ou son représentant ; - Directeur de l'établissement concerné ; - une personne occupant ou ayant occupé des fonctions d'un niveau de responsabilités au moins équivalent à l'emploi à pourvoir, désignée par la direction des sports. - une personne non soumise à l'autorité hiérarchique de l'autorité dont relève l'emploi et choisie pour ses compétences dans le domaine des ressources humaines. 	<ul style="list-style-type: none"> - Directeur des sports ou son représentant ; - Directeur de l'établissement concerné ; - DRAJES ou son représentant. 	<ul style="list-style-type: none"> - Commission consultative prévue à l'article 13 du décret n° 2015-633 du 5 juin 2015. 	Direction de l'encadrement	Direction des sports

Mouvement du personnel

Nomination

Secrétaire général de la région académique et de l'académie de Normandie

NOR : MEND2233088A

arrêté 16-11-2022

MENJ - MESR - DE 1-2

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 16 novembre 2022, François Foselle, attaché d'administration de l'État hors classe, est nommé dans l'emploi de secrétaire général de la région académique et de l'académie de Normandie, pour une période de quatre ans, du 16 novembre 2022 au 15 novembre 2026, comportant une période probatoire d'une durée de six mois dans les conditions prévues à l'article 13 du décret du 31 décembre 2019 modifié relatif aux emplois de direction de l'État.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Normandie-Caen au sein de l'université de Caen

NOR : ESR2233046A

arrêté du 28-11-2022

MESR - MENJ - DGESIP A1-3

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et de la ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en date du 28 novembre 2022, Paolo Bellingeri, maître de conférences, est nommé en qualité de directeur de l'Institut national supérieur du professorat et de l'éducation de l'académie de Normandie-Caen au sein de l'université de Caen, à compter du 21 novembre 2022, pour une période de cinq ans.

Informations générales

Jury de concours

Nomination de présidents de jury de divers concours de recrutement et d'un examen professionnel d'avancement de grade dans certains corps de personnels administratifs, sociaux et de santé

NOR : MENH2228436A

arrêté du 7-11-2022

MENJ - DGRH D5

Vu arrêtés du 5-10-2022

Article 1 - Amaury Fléges, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury de l'examen professionnel pour l'avancement au grade d'attaché principal d'administration de l'État dans les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, ouvert au titre de l'année 2023.

Article 2 - Olivier Engel, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury du concours interne pour le recrutement d'attachés d'administration de l'État pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, ouvert au titre de l'année 2023.

Article 3 - Sylvie Thirard, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommée présidente du jury du concours unique de recrutement de médecins de l'éducation nationale, ouvert au titre de l'année 2023.

Article 4 - Déborah Bé, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommée présidente du jury du concours interne de recrutement de conseillers techniques de service social des administrations de l'État pour les services et établissements publics relevant des ministres chargés de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche, ouvert au titre de l'année 2023.

Article 5 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 7 novembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Informations générales

Jury de concours

Nomination du président de jury du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux - Session 2023

NOR : MENH2234209A

arrêté du 21-11-2022

MENJ - DGRH D1

Vu décret n° 90-675 du 18-7-1990 modifié ; arrêté du 22-6-2010 modifié ; arrêté du 4-10-2022 ; proposition du directeur général des ressources humaines

Article 1 - Monsieur Dominique Obert, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury du concours de recrutement des inspecteurs d'académie-inspecteurs pédagogiques régionaux, ouvert au titre de l'année 2023.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Informations générales

Jury de concours

Nomination de la présidente de jury du concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale - Session 2023

NOR : MENH2234211A

arrêté du 21-11-2022

MENJ - DGRH D1

Vu décret n° 90-675 du 18-7-1990 modifié ; arrêté du 22-6-2010 modifié ; arrêté du 4-10-2022 ; proposition du directeur général des ressources humaines

Article 1 - Catherine Mottet, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommée présidente du jury du concours de recrutement des inspecteurs de l'éducation nationale, ouvert au titre de l'année 2023.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Informations générales

Jury de concours

Nomination du président de jury du concours interne des conseillers techniques et pédagogiques supérieurs ouverts au titre de la session 2023

NOR : MENH2234354A

arrêté du 21-11-2022

MENJ - MSOJP - DGRH D1

Vu décret n° 2004-272 du 24-3-2004 modifié ; arrêté du 1-7-2008 ; arrêté du 11-10-2022 ; proposition du directeur général des ressources humaines

Article 1 - Bruno Béthune, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury du concours interne de recrutement de conseillers techniques et pédagogiques supérieurs au titre de la session 2023.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 21 novembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour la ministre des Sports et des Jeux olympiques et paralympiques, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Informations générales

Jury de concours

Nomination de présidents des jurys des concours internes du Capes avec affectation locale en Guyane - Session 2023

NOR : MENH2234985A

arrêté du 1-12-2022

MENJ - DGRH D1

Vu décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; arrêté du 25-1-2021 modifié ; arrêté du 6-10-2022 ; propositions du directeur général des ressources humaines

Article 1 - Les présidents des jurys des concours internes du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) pour le recrutement de professeurs certifiés avec affectation locale en Guyane ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Anglais

- Isabelle Leguy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Lettres : lettres modernes

- Catherine Mottet, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Mathématiques

- Xavier Sorbe, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Physique-chimie

- Jean Aristide Cavaillès, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 2 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 1er décembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Informations générales

Jury de concours

Nomination de présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du Capes ainsi que des concours correspondants du Cafep, du troisième Cafep et du Caer - Session 2023

NOR : MENH2234986A

arrêté du 1-12-2022

MENJ - DGRH D1

Vu Code de l'éducation, notamment articles R. 914-20 à R. 914-31 ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; arrêté du 25-1-2021 modifié ; arrêté du 6-10-2022 ; arrêté du 6-10-2022 ; propositions du directeur général des ressources humaines

Article 1 - Les présidents des jurys des concours externes du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) pour le recrutement de professeurs certifiés et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (Cafep-Capes) correspondants, ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Allemand

- Jonas Erin, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Anglais

- Matthieu Vaudin, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Arts plastiques

- Christian Vieaux, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Documentation

- Philippe Marcerou, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Éducation musicale et chant choral

- Laurent Raymond, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Espagnol

- Fabrice Quero, professeur des universités ;

Histoire et géographie

- Jérôme Grondeux, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Italien

- Yannick Gouchan, professeur des universités ;

Langues régionales

- option basque

- Céline Mounole, maître de conférences ;

- option breton

- Stephan Moal, maître de conférences ;

- option catalan

- Estrella Massip I Graupera, maître de conférences ;

- option occitan-langue d'Oc

- Jean-Marie Sarpoulet, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Lettres

- option lettres classiques

- option lettres modernes

- Claude Millet, professeure des universités ;

Mathématiques

- Xavier Sorbe, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Numérique et sciences informatiques

- Isabelle Guérin-Lassous, professeure des universités ;

Philosophie

- Sylvia Giocanti, professeure des universités ;

Physique-chimie

- Christie Aroulanda, maître de conférences ;

Sciences de la vie et de la Terre

- Monique Dupuis, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Sciences économiques et sociales

- Christine Erhel, professeure au Conservatoire national des arts et métiers.

Article 2 - Les présidents des jurys des concours externes du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) pour le recrutement de professeurs certifiés ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Arabe

- Iman Tery, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Chinois

- Thomas Boutonnet, maître de conférences ;

Japonais

- Gérald Peloux, maître de conférences ;

Langue corse

- Nicolas Sorba, maître de conférences ;

Langue des signes française

- Isabelle Couëdon, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Langues régionales**- option créole**

- Yves Bernabé, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Portugais

- João Carlos Pereira, maître de conférences ;

Russe

- Christina Aguibetov, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale.

Article 3 - Les présidents des jurys des troisièmes concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) pour le recrutement de professeurs certifiés et des troisièmes concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (troisièmes Cafep-Capes) correspondants, ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Allemand

- Jonas Erin, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Anglais

- Marena Turin-Bartier, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Espagnol

- Fabrice Quero, professeur des universités ;

Lettres**- option lettres modernes**

- Claude Millet, professeure des universités ;

Mathématiques

- Xavier Sorbe, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Physique chimie

- Christie Aroulanda, maître de conférences.

Article 4 - Les présidents des jurys des troisièmes concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) pour le recrutement de professeurs certifiés, ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Arts plastiques

- Christian Vieaux, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Éducation musicale et chant choral

- Laurent Raymond, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Numérique et sciences informatiques

- Isabelle Guérin-Lassous, professeure des universités.

Article 5 - Jean-Louis Brugeille, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional, est nommé président du concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (troisièmes Cafep-Capes) dans la section langue des signes française ouvert au titre de la session 2023.

Article 6 - Les présidents des jurys des concours internes du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement du second degré (Capes) et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (Caer-Capes) correspondants, ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Allemand

- Jonas Erin, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Anglais

- Isabelle Leguy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Arts plastiques

- Gaëlle Jumelais-David, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Documentation

- Nathalie Marc, inspectrice d'académie-inspecteur pédagogique régionale ;

Chinois

- Isabelle Pillet-Rosat, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Éducation musicale et chant choral

- Alexandra Degraeve, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Espagnol

- Jean-Charles Pineiro, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Histoire et géographie

- Françoise Janier-Dubry, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Italien

- Elisabeth Linet, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Lettres

- option lettres classiques

- option lettres modernes

- Catherine Mottet, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Mathématiques

- Pascale Sénéchaud, maître de conférences ;

Philosophie

- Paula La Marne, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Physique-chimie

- Bruno Jauffroy, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Portugais

- Isabelle Leite-Teixeira, inspectrice d'académie-inspecteur pédagogique régionale ;

Sciences de la vie et de la Terre

- Bertrand Pajot, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Sciences économiques et sociales

- Evelyne Delhomme, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale.

Article 7 - Les présidents des jurys des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés (Caer-Capes), ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Langue des signes française

- Jean-Louis Brugeille, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Russe

- François Laurent, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Tahitien

- Mirose Paia, maître de conférences.

Article 8 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.
Fait le 1er décembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse et par délégation,
Le directeur général des ressources humaines,
Vincent Soetemont

Informations générales

Jury de concours

Nomination de présidents des jurys des concours externes, des troisièmes concours et des concours internes du Capet ainsi que des concours correspondants du Cafep, du troisième Cafep et du Caer - Session 2023

NOR : MENH2234988A

arrêté du 1-12-2022

MENJ - DGRH D1

Vu Code de l'éducation, notamment ses articles R. 914-20 à R. 914-27 ; décret n° 72-581 du 4-7-1972 modifié ; arrêté du 25-1-2021 modifié ; arrêté du 6-10-2022 ; arrêté du 6-10-2022 ; propositions du directeur général des ressources humaines

Article 1 - Les présidents des jurys des concours externes du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) pour le recrutement de professeurs certifiés et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (Cafep-Capet) correspondants, ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Biotechnologies :

- **option biochimie-génie biologique**

- Caroline Bonnefoy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

- **option santé-environnement**

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Design et métiers d'art

- Muriel Janvier, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Économie et gestion : option communication, organisation et gestion des ressources humaines

- Eric Cayol, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option comptabilité et finance

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option informatique et systèmes d'information

- Christine Gaubert-Macon, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option marketing

- Miriam Bénac, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Esthétique-cosmétique

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Sciences et techniques médico-sociales

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Sciences industrielles de l'ingénieur :

- **option ingénierie des constructions**

- **option ingénierie électrique**

- **option ingénierie informatique**

- **option ingénierie mécanique**

- Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 2 - Les présidents des jurys des concours externes du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) pour le recrutement de professeurs certifiés ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Économie et gestion : option gestion des activités touristiques

- Michel Lugnier, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Hôtellerie restauration :

- **option sciences et technologies culinaires**

- **option sciences et technologies des services en hôtellerie et restauration**

- Miriam Bénac, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 3 - Les présidents des jurys des troisièmes concours de recrutement du certificat d'aptitude au

professorat de l'enseignement technique (Capet) ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Design et métiers d'art :

- Brigitte Flamand, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option communication, organisation et gestion des ressources humaines

- Eric Cayol, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option comptabilité et finance

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option informatique et systèmes d'information

- Christine Gaubert-Macon, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option marketing

- Miriam Bénac, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Sciences industrielles de l'ingénieur :

- option ingénierie des constructions

- option ingénierie électrique

- option ingénierie informatique

- option ingénierie mécanique

- Régis Rigaud, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 4 - Les présidents des jurys des concours internes du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique (Capet) pour le recrutement de professeurs certifiés et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs certifiés de l'enseignement technique (Caer-Capet) correspondants, ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Biotechnologies :

- option biochimie-génie biologique

- Sylvain André, inspecteur d'académie-inspecteur pédagogique régional ;

Design et métiers d'art :

- Céline Pham-Trong, inspectrice d'académie-inspectrice pédagogique régionale ;

Économie et gestion : option communication, organisation et gestion des ressources humaines

- Fabienne Kéroulas, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option comptabilité et finance

- Anne Gasnier, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option informatique et systèmes d'information

- Jean-Michel Paguet, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option marketing

- Fabienne Kéroulas, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Sciences et techniques médico-sociales

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Sciences industrielles de l'ingénieur :

- option ingénierie électrique

- option ingénierie informatique

- option ingénierie mécanique

- Frederico Berera, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 5 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 1er décembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Informations générales

Jury de concours

Nomination de présidents des jurys des concours externes, internes et troisièmes concours du CAPLP ainsi que des concours correspondants du Cafep et du Caer - Session 2023

NOR : MENH2234994A

arrêté du 1-12-2022

MENJ - DGRH D1

Vu Code de l'éducation, notamment ses articles R. 914-20 à R. 914-27 ; décret n° 92-1189 du 6-11-1992 modifié ; arrêté du 25-1-2021 modifié ; arrêtés du 6-10-2022 ; propositions du directeur général des ressources humaines

Article 1 - Les présidents des jurys des concours externes de recrutement du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de lycée professionnel et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (Cafep-CAPLP) correspondants, ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Biotechnologies : option santé - environnement

- Caroline Bonnefoy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Coiffure

- Séverine Vanautryve, inspectrice de l'éducation nationale ;

Économie et gestion : option commerce et vente

- Dominique Catoir, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option gestion et administration

- Anne Gasnier, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option transport et logistique

- Anne Gasnier, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option sécurité et prévention

- Christine Gaubert-Macon, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Esthétique - cosmétique

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie électrique : option électronique

- Federico Berera, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie électrique : option électrotechnique et énergie

- Federico Berera, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie industriel : option bois

- Régis Rigaud, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie mécanique : option construction

- David Hélard, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie mécanique : option maintenance des systèmes mécaniques automatisés

- Vincent Montreuil, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie mécanique : option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier

- Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Hôtellerie-restauration :

- option organisation et production culinaire

- option service et commercialisation

- Michel Lugnier, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Langues vivantes-lettres : allemand-lettres

- Evelyne Dard, inspectrice de l'éducation nationale ;

Langues vivantes-lettres : anglais-lettres

- Valérie Lacor, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Langues vivantes-lettres : espagnol-lettres

- Jean-Charles Pineiro, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Lettres-histoire et géographie

- Alain Brunn, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Mathématiques physique chimie

- Yannick Almeras, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Sciences et techniques médico-sociales

- Sabine Carotti, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 2 - Les présidents des jurys des concours externes de recrutement du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel, ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Bâtiment :

- **option peinture-revêtement**

- Stéphane Aubriot, inspecteur de l'éducation nationale ;

Conducteurs routiers

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Design et métiers d'art :

- **option design**

- **option métiers d'art**

- Jean-Philippe Dufour, inspecteur d'académie - inspecteur pédagogique régional ;

Fonderie

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie civil : option construction et économie

- Vincent Montreuil, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie civil : option construction et réalisation des ouvrages

- Fabrice Poupon, inspecteur de l'éducation nationale ;

Génie civil : option équipements techniques-énergie

- Frédéric Gosset, inspecteur de l'éducation nationale ;

Génie industriel : option matériaux souples

- Régis Rigaud, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie industriel : option structures métalliques

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie mécanique : option productique

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Industries graphiques :

- **option produits graphiques multimédia**

- **option produits imprimés**

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Réparation et revêtement en carrosserie

- Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 3 - Les présidents des jurys des troisièmes concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel et des concours d'accès à des listes d'aptitude en vue de l'obtention du certificat d'aptitude aux fonctions d'enseignement dans les établissements d'enseignement privés du second degré sous contrat (troisièmes Cafep-CAPLP) correspondants, ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Biotechnologies : option santé - environnement

- Caroline Bonnefoy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option commerce et vente

- Dominique Catoir, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Mathématiques physique-chimie

- Yannick Almeras, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 4 - Les présidents des jurys des troisièmes concours du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Bâtiment : option peinture-revêtement

- Stéphane Aubriot, inspecteur de l'éducation nationale ;

Économie et gestion : transport et logistique

- Anne Gasnier, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie civil : option construction et économie

- Sandrine Mykaj, inspectrice de l'éducation nationale ;

Génie civil : option équipements techniques-énergie

- Isabelle Libaud, inspectrice de l'éducation nationale ;

Génie électrique :

- **option électronique**

- **option électrotechnique et énergie**

- Federico Berera, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie industriel : option bois

- Odile Persent-Leroy, inspectrice de l'éducation nationale ;

Génie industriel : option structures métalliques

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie mécanique : option construction

- David Héland, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie mécanique : option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier

- Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Prothèse dentaire

- Caroline Bonnefoy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Sections diverses : option horticulture

- Caroline Bonnefoy, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 5 - Les présidents des concours internes du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel et des concours d'accès à l'échelle de rémunération des professeurs de lycée professionnel (CAER-CAPLP) correspondants, ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Biotechnologies : option santé - environnement

- Manuel Aguiar, inspecteur de l'éducation nationale ;

Design et métiers d'art : option métiers d'art

- Isabelle Lemasson-Said, inspectrice de l'éducation nationale ;

Économie et gestion : option commerce et vente

- Eric Cayol, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Économie et gestion : option gestion et administration

- Dominique Catoir, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie civil : option construction et réalisation des ouvrages

- Stéphane Aubriot, inspecteur de l'éducation nationale ;

Génie civil : option équipements techniques-énergie

- Sophia Czernic, inspectrice de l'éducation nationale ;

Génie électrique :

- **option électronique**

- **option électrotechnique et énergie**

- Federico Berera, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie industriel : option bois

- Régis Rigaud, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie industriel : option matériaux souples

- Régis Rigaud, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie industriel : option structures métalliques

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie mécanique : option construction

- David Héland, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Génie mécanique : option maintenance des véhicules, machines agricoles, engins de chantier

- Pascale Costa, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Hôtellerie-restauration :

- **option organisation et production culinaire**

- **option service et commercialisation**

- Christine Gaubert-Macon, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Langues vivantes-lettres : anglais-lettres

- Agnès Bourgalet, inspectrice de l'éducation nationale ;

Langues vivantes-lettres : espagnol-lettres

- Yann Perron, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Lettres-histoire et géographie

- Mélanie Pircar, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Mathématiques - physique chimie

- Marie-Odile Bouquet, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Métiers de l'alimentation : option boulangerie-pâtisserie

- Dominique Catoir, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Sciences et techniques médico-sociales

- Bertrand Pajot, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 6 - Les présidents des jurys des concours internes du certificat d'aptitude au professorat de lycée professionnel (CAPLP) pour le recrutement de professeurs de lycée professionnel ouverts au titre de la session 2023, sont nommés ainsi qu'il suit :

Bâtiment : option peinture-revêtement

- Stéphane Aubriot, inspecteur de l'éducation nationale ;

Conducteurs routiers

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche ;

Design et métiers d'art : option design

- Isabelle Lemasson-Said, inspectrice de l'éducation nationale ;

Génie civil : option construction et économie

- Abdoulaye Sow, inspecteur de l'éducation nationale ;

Génie mécanique : option maintenance des systèmes mécaniques automatisés

- Jean-Marc Desprez, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche.

Article 7 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 1er décembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Informations générales

Jury de concours

Nomination de présidents des jurys des concours externe, concours interne et troisième concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation (CPE) - Session 2023

NOR : MENH2234998A

arrêté du 1-12-2022

MENJ - DGRH D1

Vu décret n° 70-738 du 12-8-1970 modifié ; arrêté du 25-1-2021 ; arrêté du 6-10-2022 ; proposition du directeur général des ressources humaines

Article 1 - Yves Delecluse, inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury du concours externe de recrutement de conseillers principaux d'éducation, ouvert au titre de la session 2023.

Article 2 - Frédérique Weixler, inspectrice générale de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommée présidente du jury du concours interne de recrutement de conseillers principaux d'éducation, ouvert au titre de la session 2023.

Article 3 - Yves Delecluse inspecteur général de l'éducation, du sport et de la recherche, est nommé président du jury du troisième concours de recrutement de conseillers principaux d'éducation, ouvert au titre de la session 2023.

Article 4 - Le présent arrêté sera publié au Bulletin officiel de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports.

Fait le 1er décembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
La cheffe de service, adjointe au directeur général des ressources humaines,
Florence Dubo

Informations générales

Conseils, comités, commissions

Nomination de membres du jury de certaines classes ou options de classe de l'examen conduisant au diplôme Un des meilleurs ouvriers de France

NOR : MENE2233045S

décision du 16-11-2022

MENJ - DGESCO A2-3

Vu Code de l'éducation, notamment article D. 338-19 ; arrêté du 17-12-2019 ; décision du 29-7-2021 ; propositions du comité d'organisation du concours Un des meilleurs ouvriers de France et des expositions du travail

Article 1 - Les personnalités figurant en annexe à la présente décision sont nommées membres du jury de classe de l'examen conduisant à la délivrance du diplôme Un des meilleurs ouvriers de France, prévu à l'article D. 338-19 du Code de l'éducation, pour la classe Vitrerie-miroiterie du groupe Métiers du bâtiment, des travaux publics, du patrimoine architectural, en remplacement des personnalités nommées pour cette même classe par décision du 29 juillet 2021 susvisée.

Article 2 - Le directeur général de l'enseignement scolaire est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera publiée au Bulletin officiel de l'éducation nationale.

Fait le 16 novembre 2022

Pour le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, et par délégation,
Pour le directeur général de l'enseignement scolaire, et par délégation,
La cheffe du service de l'instruction publique et de l'action pédagogique, adjointe au directeur général,
Rachel-Marie Pradeilles-Duval

Annexe - Membres des jurys de classe de l'examen conduisant au diplôme Un des meilleurs ouvriers de France (modifications apportées à la décision du 29 juillet 2021)

Commission groupe III : Métiers du bâtiment, des travaux publics, du patrimoine architectural

Classe	Noms prénoms	Qualité
12 - Vitrerie-miroiterie	Evrard Eric	Vice-président
12 - Vitrerie-miroiterie	Maillard David	Membre
12 - Vitrerie-miroiterie	Nato Jacques	Président
12 - Vitrerie-miroiterie	Venturini Frédéric	Membre